



**HAL**  
open science

## Des résidences dans des “Territoires EXTRA” de la région Bretagne

Emeline Jaret

► **To cite this version:**

Emeline Jaret. Des résidences dans des “Territoires EXTRA” de la région Bretagne. Université Rennes 2; La Criée, centre d’art contemporain de Rennes; Passerelle, centre d’art contemporain de Brest; DRAC Bretagne - ministère de la Culture; Rennes Métropole. 2024, 61 p. hal-04653418

**HAL Id: hal-04653418**

**<https://hal.science/hal-04653418v1>**

Submitted on 18 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

# TERRITOIRES EXTRA

– Programme de résidences des centres d'art La Criée (Rennes) et Passerelle (Brest), depuis 2017 –

**BILAN** des éditions #1 à #6 (2017-2022)



Recherche menée par **Émeline Jaret**  
et commanditée par les centres d'art  
**La Criée** (Rennes) et **Passerelle** (Brest),  
soutenue par la DRAC Bretagne  
– enquête réalisée entre juillet 2023  
et janvier 2024 –

# Sommaire

**Cartographie de Territoires EXTRA** ..... 6

**Introduction** ..... 8

**Bilan détaillé** ..... 10

Des résidences dans des « Territoires EXTRA » de la région Bretagne 10

2017, un nouveau programme pour renforcer l'équilibre territorial breton 10

Pour « aller vers » les territoires 13

Des fabriques de coopération à l'échelle territoriale 17

Repenser les modèles de coopération, du compagnonnage au parrainage 17

Participer au rayonnement et à la consolidation d'une scène régionale 20

Renforcer un financement stable associé à des partenariats multiples 23

Des créations en contexte : art et territoire, allers-retours 28

Au cœur d'une histoire des pratiques artistiques situées et collaboratives 28

Proposer au territoire de *se raconter* 31

Répondre à l'organisation du travail artistique et à ses temporalités 34

Affirmer les enjeux de la transmission, par une pratique du territoire 37

Conclusion 40

**Résidences 2017-2022** ..... 42

**Résidences 2023-2025** ..... 54

**Générique** ..... 58

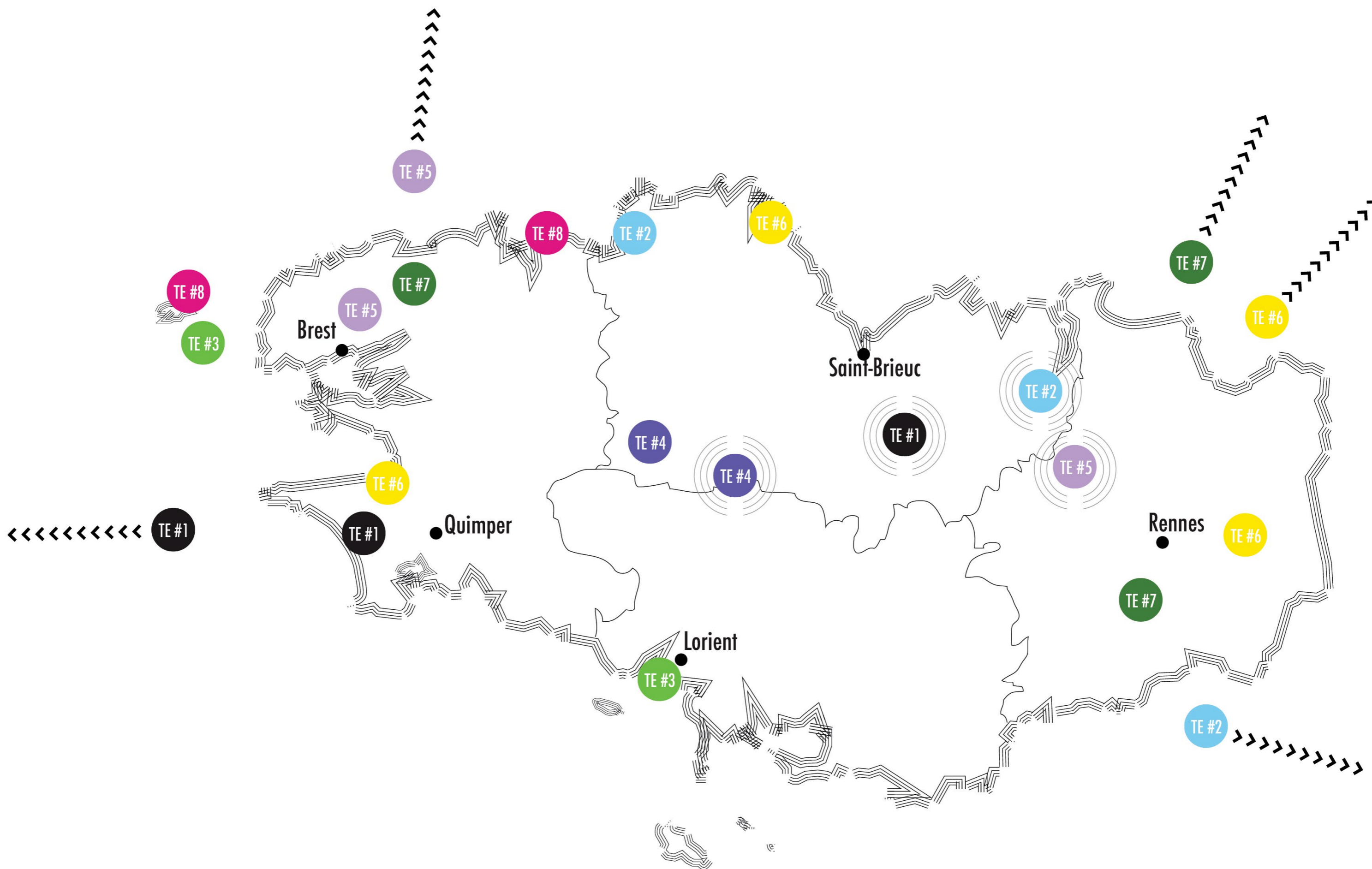
Méthodologie de recherche 58

Notice biographique 59

Remerciements 60



# Cartographie de Territoires EXTRA



Carte interactive : les pastilles de couleur renvoient aux fiches des résidences, en annexe.

# Introduction

« Territoires EXTRA est un dispositif de résidences de recherche, de création et de transmission, développées depuis 2017 par les centres d'art La Criée (Rennes) et Passerelle (Brest), avec le soutien de la DRAC Bretagne. Il a pour objectif de soutenir l'émergence artistique en Bretagne par la production et la diffusion, de développer des projets artistiques en prise avec les acteurs territoriaux bretons et d'inscrire l'émergence artistique dans une dynamique internationale<sup>1</sup>. »

De 2017 à 2022, les six premières éditions du programme ont permis d'expérimenter différentes modalités de **soutien et de partage de la création en train de se faire**, par la mise en place de résidences sur l'ensemble de la région Bretagne et à l'international. D'une durée de deux semaines à dix-huit mois, ces résidences ont contribué à renforcer les collaborations entre les centres d'art La Criée et Passerelle, ainsi qu'avec différent-es partenaires privé-es et public-ques, élargissant leur territoire d'intervention à des zones dites blanches. En chiffres, cela représente :



Croisant une série d'entretiens auprès des acteur-rices du dispositif, avec une consultation de la documentation et des archives de chaque résidence, cette étude propose un bilan subjectif de Territoires EXTRA (2017-2022), en partant de deux questions posées au préalable par Sophie Kaplan, directrice de La Criée, et Loïc Le Gall, directeur de Passerelle : **que produit le partage de la création en train de se faire ? comment produire une action durable avec du temporaire, c'est-à-dire à partir des collaborations ponctuelles mises en place sur le territoire breton ?** En expérimentant différents formats de soutien à la création, en contexte et en coopération, à l'appui du dispositif de la résidence, Territoires EXTRA offre un cas d'étude exemplaire pour observer l'impact d'une politique culturelle sur la pratique de l'art à l'échelle territoriale.

Ce bilan s'attache ainsi à restituer l'enquête menée pendant plusieurs mois en 2023, afin, d'une part, de proposer une **étude des six premières éditions de Territoires EXTRA et de leurs répercussions concrètes ou sensibles sur les différent-es bénéficiaires** (centres d'art, territoires et artistes) ; et, d'autre part, de **mettre en perspective le type de résidences que le programme défend** avec une histoire plus large du travail artistique et des pratiques socialement engagées. Ce bilan des treize résidences, organisées entre 2017 et 2022, est accompagné d'une cartographie du programme Territoires EXTRA (p. 6-7), d'une présentation synthétique de chaque résidence (p. 42-57) et d'une note sur la méthodologie adoptée au cours de cette recherche<sup>2</sup> (p. 58).

<sup>2</sup> Cette recherche s'appuie notamment sur une série de trente entretiens. Sauf mention contraire, les citations sont issues de ces entretiens.

# Bilan détaillé

## Des résidences dans des « Territoires EXTRA » de la région Bretagne

### 2017, un nouveau programme pour renforcer l'équilibre territorial breton

Observer le rôle des résidences dans l'écosystème de l'art contemporain implique de s'interroger sur les mécanismes qu'impose et permet cet outil central des politiques publiques de soutien à la création. C'est ce que soulignent les curatrices Taru Elfving et Irmeli Kokko, en 2019, dans leur introduction à un ouvrage collectif sur les résidences d'artistes :

« [Les programmes de résidences] ont pris une importance croissante dans l'écosystème de l'art contemporain, en tant que nœuds cruciaux pour la circulation internationale et le développement de carrière, mais aussi en tant qu'infrastructures inestimables pour la pensée critique et l'expérimentation artistique, la collaboration interculturelle, la production de connaissances interdisciplinaires et la recherche spécifique à un site<sup>3</sup> ».

En France, la résidence d'artiste est perçue comme « un mode de soutien privilégié à la production artistique dans sa diversité, comme à la professionnalisation des artistes<sup>4</sup> ». Extraits d'un rapport commandé par la Direction générale de la culture (DCGA, ministère de la Culture), coordonné par Annie Chèvrefils-Desbiolles, ces propos confirment les observations de plusieurs études récentes sur les résidences d'artiste. Ce même rapport souligne la « **souplesse de la formule** » des résidences, dont la croissance depuis près de vingt ans vient effectivement de sa grande flexibilité, qui permet à une multiplicité d'acteur·rices de s'en saisir. Définie comme « un programme visant à donner un cadre et des moyens humains, techniques et financiers à une recherche, à une création, associée ou non à des actions de sensibilisation à l'art<sup>5</sup> », la résidence d'artiste est aujourd'hui l'un des outils privilégiés du soutien à la recherche et à la création.

Lors de sa création en 2017 par les centres d'art La Criée et Passerelle, le programme Territoires EXTRA vise à offrir une carte blanche aux artistes pour la recherche, la création et la transmission. Le choix du dispositif de la résidence fait ici sens puisqu'il permet, pour un centre d'art, la contractualisation et le financement de la recherche et de la création avec différent·es artistes ou collectifs d'artistes, au-delà du seul contexte de la production d'une exposition, d'un événement ou de la réalisation d'actions culturelles. Pour le dire autrement, Territoires EXTRA vise à soutenir une recherche artistique, sans qu'elle ne soit subordonnée à une obligation de production ou de transmission. Le programme fait donc écho à l'affirmation de « **la fonction essentielle des résidences, qui est de suivre des processus créatifs sans parcours ni objectifs prédéfinis, sans craindre les risques<sup>6</sup>** ». Partant, il correspond au type de la résidence de création, de recherche ou d'expérimentation qui désigne « l'octroi temporaire, par une structure publique ou privée, d'un cadre de travail à un artiste ou un groupe d'artistes afin de lui permettre d'élaborer tout ou partie d'une création » ou de « mettre à l'épreuve des démarches, des méthodes, des protocoles de travail de création<sup>7</sup> ». Cette définition peut être complétée par celle d'un autre type de résidence qui « a pour objectif de mettre en relation un territoire donné et une démarche artistique<sup>8</sup> » : la résidence « artiste en territoire ». **Territoires EXTRA**, de fait, met en place des résidences dont la formule est mixte puisqu'elles sont « **pensées à la fois pour émaner du territoire régional et pour s'en nourrir<sup>9</sup>** ». Participant au rayonnement de la scène artistique bretonne, La Criée et Passerelle concourent donc à partager des expériences, dans et au-delà de l'écosystème de l'art contemporain, mais surtout directement sur et avec le territoire associé.

Pensé par Sophie Kaplan, directrice de La Criée, et Étienne Bernard, alors directeur de Passerelle, puis poursuivi avec Loïc Le Gall, ce programme offre une réponse aux problématiques propres à la région. Émanant de la DRAC Bretagne, par l'intermédiaire d'Olivier Lerch, conseiller aux arts visuels, **cette commande intervient en 2017 dans un contexte politique difficile** qui est celui de la fermeture de deux lieux culturels de l'Est breton : **la Galerie du Dourven** à Trédrez-Locquémeau (22) et **le Quartier**, centre d'art à Quimper (29)<sup>10</sup>. La DRAC Bretagne fait alors le choix de répartir

<sup>6</sup> Taru Elfving et Irmeli Kokko, *op. cit.*, p. 22.

<sup>7</sup> Circulaire du 8 juin 2016, relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences, en ligne : [https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/40986].

<sup>8</sup> La définition complète indique que la résidence « artiste en territoire » répond « à une stratégie d'aménagement culturel ou de développement local. Elle a pour objectif de mettre en relation un territoire donné et une démarche artistique ». *Ibid.*

<sup>9</sup> Territoires EXTRA : supplément à la revue *Zéro deux*, n°94, automne 2020, p. 3.

<sup>10</sup> Situé dans un espace naturel d'exception, la galerie du Dourven est alors l'unique centre d'art du département des Côtes-d'Armor et est gérée par l'association Itinéraires Bis depuis 1992. À la suite de la suppression de la subvention du Conseil Départemental, l'association se retire et la galerie ferme ses portes en 2016. En 2018, Lannion-Trégor Communauté prend la décision de faire revivre le lieu qui a rouvert ses portes en 2021. Le centre d'art Le Quartier subit également la perte d'un financement essentiel quand la ville de Quimper fait le choix de retirer sa subvention de fonctionnement, conduisant à sa fermeture en 2016. Voir Roxana Azimi, « La Galerie du Dourven, un roc menacé d'érosion », *Le Monde*, 28-29 février 2016 ; Jean-Jacques Larrochelle, « Quimper contraint de fermer son centre d'art contemporain », *Le Monde*, 11 juin 2016.

<sup>3</sup> Taru Elfving et Irmeli Kokko, « Reclaiming Time and Space. Introduction », dans Taru Elfving, Irmeli Kokko, Pascal Gielen (sld), *Contemporary Artist Residencies. Reclaiming Time and Space*, Amsterdam, Valiz, 2019, p. 10.

<sup>4</sup> Selon la lettre de mission du 26 avril 2018, reproduite dans Annie Chèvrefils-Desbiolles (sld), *La résidence d'artiste. Un outil inventif au service des politiques publiques*, rapport de la Direction générale de la création artistique – ministère de la Culture, tome II, mai 2019, p. 135.

<sup>5</sup> *223 résidences d'arts visuels en France*, guide de l'art contemporain édité par le Centre national des arts plastiques (CNAP), 2016, p. 9, en ligne : [https://www.cnap.fr/ressource-professionnelle/guides-telechargeables/223-residences-darts-visuels-en-france].

les enveloppes budgétaires, auparavant dédiés à ces deux lieux, de deux manières. D'abord, la dotation de certaines structures déjà subventionnées, dont Passerelle, et est augmentée. Ensuite, deux nouveaux programmes de soutien à la création sont créés : un dispositif de résidence d'artistes sur les territoires de Bretagne co-financé avec la Région Bretagne, en lien avec le réseau ACB – Art contemporain en Bretagne ; et un nouveau programme attribué aux centres d'art La Criée et Passerelle, qui devient Territoires EXTRA. La Criée est un centre d'art en régie de la Ville de Rennes, dirigé par Sophie Kaplan depuis 2012 et s'appuyant sur une équipe de sept salariées à l'année. Passerelle est un centre d'art associatif situé à Brest, composé d'une équipe de huit salarié·es et dirigé par Étienne Bernard de 2013 à 2019, puis par Loïc Le Gall depuis 2019. Ces deux centres d'art travaillent alors à l'obtention du label Centre d'art contemporain d'intérêt national (CACIN)<sup>11</sup>. Comme le précise Étienne Bernard, **Territoires EXTRA « vient fabriquer une mission supplémentaire du centre d'art »** à une période de leur redéfinition encouragée par ce nouveau label ministériel. Renforcés dans leur rôle de soutien à l'expérimentation, La Criée et Passerelle bénéficient également d'une position géographique propice à la collaboration en étant situés dans deux métropoles bretonnes de Rennes et Brest, aux extrémités de la région.

Ces dernières donnent leur nom au programme : ces territoires extra sont ceux identifiés comme **des zones dites blanches**, c'est-à-dire des espaces non densément peuplés, qui souffrent d'un éloignement géographique et des difficultés de mobilité et d'accessibilité, parfois renforcés par une fracture numérique. La moitié de la population bretonne vit effectivement en zone rurale, dont toute une part est bordée par le littoral. **Une forte majorité des structures artistiques se situe dans et autour des trois villes principales de la région**, d'abord et très largement dans la métropole de Rennes, puis à Brest et Lorient, et le reste est dispersé dans les quatre départements. La typologie de ces structures est elle aussi répartie de manière inégale sur le territoire, une majorité existant sous le statut associatif et relevant d'initiatives privées, du fait de regroupements d'artistes et/ou d'autres acteur·rices de l'art, bien que soutenues par l'État et les collectivités locales ; ces structures à faible dotation ne disposent pas toujours d'une capacité suffisante pour répondre aux besoins, tant des communautés artistiques, que des

publics. Comme le souligne Olivier Lerch, **il s'agit ici autant de « surligner l'existant » que de « révéler des potentiels »**. Sans toujours bénéficier d'une offre culturelle à proximité immédiate, l'ensemble des territoires n'en demeure pas moins en « désir d'art » (Sophie Kaplan) qu'il souhaiterait combler de manière plus pérenne que ponctuelle. Cette question n'est pas propre à la Bretagne, bien qu'elle soit particulièrement concernée en tant que deuxième région la plus rurale de France<sup>12</sup>. Elle a été soulignée lors des concertations du SODAVI Bretagne, qui se sont déroulées de 2019 à 2021, à travers les questions suivantes :

« *Mobilité, accessibilité et territoires : est-ce les populations qui vont à la rencontre de l'art ou l'inverse ? Comment décloisonner les territoires (aménagement, transports...) ? Comment répondre à la question de l'isolement géographique et des milieux ruraux délaissés<sup>13</sup> ?* ».

## Pour « aller vers » les territoires

En 2017, le programme Territoires EXTRA offre déjà une réponse à ce besoin, non seulement en inscrivant ses actions dans des zones blanches mais aussi et surtout en confectionnant des partenariats avec des collectivités, des associations et des acteur·rices de ces différents territoires. La variété des communes résidées *via* le programme permet aussi de remettre en jeu une certaine conception du territoire – et de l'art –, quand les artistes perçoivent « **le village entier comme lieu d'exposition**, produisant un changement de paradigme important : les lieux de la résidence peuvent être le territoire entier, avec ses bars, sa salle des fêtes, ses habitant·es » (Alessandra Prandin). Espace géographique et social, le territoire offre, en effet, **la perspective de nouveaux cadres d'expérimentation pour les artistes**, hors de l'atelier et du centre d'art, et avec la rencontre et la confrontation avec des publics non nécessairement connaisseurs de l'art. Les centres d'art La Criée et Passerelle étendent ici leurs programmations au-delà de leur habituel périmètre géographique, en se répartissant globalement la région en deux parts – la moitié Est pour La Criée, la moitié Ouest pour Passerelle. L'enjeu est de s'ouvrir à ces *territoires extra* tout en conservant une cohérence entre la programmation interne et celle hors les murs. Pour chacun des deux centres d'art, la programmation s'appuie en effet déjà sur l'organisation de résidences et d'actions hors-les-murs,

<sup>12</sup> Voir Laurent Auzet, Alain Maillachon, *Le rural en Bretagne : un espace attractif*, rapport de l'INSEE, juin 2021, en ligne : [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5360899>].

<sup>13</sup> Synthèse de la concertation régionale du secteur des arts plastiques et visuels en Bretagne 2019-2021, Sodavi Bretagne, porté par ACB – Art contemporain en Bretagne, 2021, p. 34.

<sup>11</sup> Passerelle, alors dirigé par Étienne Bernard, est le premier centre d'art à obtenir le label CACIN en janvier 2018. Quelques mois plus tard, en septembre 2018, La Criée est labellisé à son tour.

<sup>14</sup> Carole Brulard, responsable du service des publics à La Criée, estime, par exemple, que 50% de son temps de travail est dédié aux actions et résidences hors les murs, organisées à Rennes et dans les communes de la Métropole.

<sup>15</sup> Alors commissaire indépendante, Alessandra Prandin est actuellement directrice du centre d'art CAP Saint-Fons (69). Elle s'est occupée des quatre premières éditions de Territoires EXTRA, de 2017 à 2020.

<sup>16</sup> Marianne Kerbrat a d'abord été stagiaire pour la commune de Gouesnou, pendant TE #5, avant d'être coordinatrice indépendante pour La Criée et Passerelle pendant TE #6.

en dialogue avec les expositions et événements proposés dans leurs espaces d'exposition<sup>14</sup>.

Ce déplacement des centres d'art nécessite **un renfort de leurs équipes pour assurer une présence effective sur le territoire résidé**, via une personne-relai qui devient l'interlocutrice principale des partenaires et accompagnatrice des artistes. Sophie Kaplan et Étienne Bernard recrutent une personne en charge de la coordination dès la première édition de Territoires EXTRA. Deux coordinatrices indépendantes se succèdent entre 2017 et 2022 : Alessandra Prandin<sup>15</sup> et Marianne Kerbrat<sup>16</sup>. Si les équipes des deux centres d'art sont impliquées dans chacune des résidences, et en particulier l'équipe de médiation, certaines de ses membres ont parfois assuré directement la coordination d'une résidence. C'est le cas, par exemple, de Camille Guihard pour Passerelle à Gouesnou en 2021 (TE #5) ou d'Amandine Braud et de Carole Brulard pour La Criée à Supra, Saint-Aubin des Landes, en 2022 (TE #6). Selon les partenariats établis, la coordination peut aussi être directement réalisée par les personnes en charge des structures accueillantes. C'est le cas de la résidence de Flora Moscovici aux Ateliers de Plessix-Madeuc, installés à Dinan-Léhon en 2018 (TE #3), accompagnée par Mathilde Guyon et Carole Hubier ; ou bien de celle de Lei Saito, qui se déroule dans le cadre du festival « Champs d'expression » de l'association La Fourmi-e, en 2020 (TE #4), coordonnée par Cynthia Guyot et Erwann Babin ; ou encore de la résidence du Pays à Bécherel, portée par l'École Parallèle Imaginaire, en 2020-2021 (TE #5). Ces intermédiaires en présence sur le terrain sont essentielles au bon déroulement de la résidence, dont les coordinatrices prennent le relai après un travail préparatoire mené par la direction et les équipes de La Criée et de Passerelle. Au cours des six éditions du programme, ce ne sont donc pas moins de **dix personnes-relai qui assurent ce rôle crucial d'intermédiaire par l'accompagnement des artistes en résidence**.

Leur rôle diffère selon le contexte de chaque résidence, du fait des partenariats mis en place, des projets développés ou encore des relations nouées avec les artistes. Lors de la première résidence, par exemple, l'accompagnement d'Alessandra Prandin consiste à résider elle-même sur le territoire de Moncontour, pour un temps plus long que les artistes. Arrivée un mois avant les artistes, cette présence est

nécessaire pour créer des liens sur le territoire et avec ses usager·ères, afin de faciliter l'intégration des artistes et la réalisation du projet de résidence – par exemple, en identifiant des personnes réceptives ou désireuses de s'y investir. La proposition de **David Horvitz** consiste notamment à s'inviter à dîner chez les habitant·es de Moncontour, pour échanger avec eux·elles et malgré la différence de langue – l'un parlant anglais, les autres français. L'artiste choisit ici de se confronter à l'objectif premier de sa résidence qui est celui de la rencontre et qu'il propose sous une forme détournée de la performance, via ces dîners. Cinq ans plus tard, **Ines Dobelle**, pendant sa résidence à La Haye (TE #6), propose un projet qui prend également le parti de s'inviter chez les habitant·es pour faire la cuisine et repartir avec un élément clé du foyer, servant d'appui à son action, la planche à découper. Réfléchissant à la dimension performative de cette proposition, elle se souvient de la difficulté à se faire inviter et, plutôt que la barrière de la langue, c'est celle de la culture qu'elle doit dépasser car « contrairement à la France, les Pays-Bas n'ont pas une culture de la nourriture, de la cuisine ». Sa résidence s'est faite en deux temps<sup>17</sup>, le premier étant dédié à la rencontre avec cette ville étrangère et les membres de Billytown, association d'artistes accueillante. Il a permis de mettre en place le projet pour sa réalisation dans le second temps de résidence, avec quatre mois de distance. Après différentes approches auprès des publics telles que la participation à des événements locaux et la distribution de flyers, c'est par l'intermédiaire de l'Institut Français des Pays-Bas qu'Ines Dobelle parvient à programmer six rendez-vous, six dîners qui lui permettent d'expérimenter le protocole de *The Final Cut*<sup>18</sup>.

Au-delà du rôle de ces coordinatrices, le programme bénéficie, par le jeu des coopérations, de l'action menée localement par les collectivités et les associations – cet existant vers lequel il s'agit d'aller à la rencontre. En 2020-2021, Cynthia Guyot, par exemple, accompagne la résidence nomade d'**Éléonore Saintagnan** en Centre-Bretagne (TE #4). Alors directrice de l'association La Fourmi-e et habitante de Rostrenen, sa connaissance étendue du territoire lui permet un accompagnement engagé auprès de l'artiste, qui cherche des lieux, des archives, des témoignages, en vue de l'écriture de son film. « Je lui servais d'intermédiaires, c'est important d'ouvrir les portes, car ce sont des terres très bretonnantes » (Cynthia Guyot). Le premier séjour d'Éléonore Saintagnan en Centre-Bretagne et les rencontres

<sup>17</sup> Ines Dobelle s'est rendue à La Haye du 23 janvier au 4 février 2023, puis du 31 mai au 18 juin 2023.

<sup>18</sup> Le projet *The Final Cut* consiste à « proposer à des personnes de cuisiner chez elles et de leur offrir un repas en échange d'une planche à découper qui leur appartient. De ces planches, j'en tire des impressions sur papier qui laissent apparaître toutes les marques de découpe comme des cicatrices qu'on révèle au soleil. L'ensemble des planches collectées est assemblé en une sculpture domestique dont l'usage reste à définir ». Voir [<https://www.la-criee.org/fr/the-final-cut/>].



que lui proposent Cynthia Guyot, l'amènent à modifier son projet initial, inspirée par les paysages, les atmosphères et les personnes qu'elle découvre : le scénario de son film réécrit, c'est au cœur de ce territoire qu'elle réalise le tournage du *Camping du Lac*. Récompensé par le prix du Festival de Locarno en 2022, ce film constitue, en fait, le produit de son contexte que le synopsis entraîne du côté de la fiction :

« *Éléonore roule vers l'ouest. Elle tombe en panne en plein milieu de la Bretagne. Elle y loue un bungalow, dans un terrain de camping avec vue sur le lac, dans lequel, dit-on, vit une bête légendaire. Contrainte à la flânerie dans ces lieux isolés, elle découvre ses habitants, puis les touristes qui s'installent avec la canicule. De mobil-home en mobil-home, elle observe le présent, convoque le passé et se laisse envahir par la fiction*<sup>19</sup>. »

A contrario, **Hélène Bertin** fait le choix des rencontres spontanées et informelles, lors de sa résidence à Paimpol *via* **Format** (TE #6). Envisageant cette résidence comme un temps d'exploration des forêts et bois de Paimpol et de ses environs, dans le but de produire des sculptures, elle se fait alors sa propre intermédiaire avec le territoire et ses habitant-es. Marc Geneix, artiste et co-fondateur du projet associatif Format, décrit son accompagnement en deux actions principales : (1) trouver un logement et un véhicule, *via* la commune de Paimpol, pour permettre à Hélène Bertin de sillonner les environs et de glaner des essences de bois différentes, à l'aide de sa seule scie pliante ; (2) lui présenter un ébéniste disponible pour réaliser en collaboration des sculptures en bois, Thomas Giraud. Au-delà des besoins de l'artiste en résidence, il s'agit pour Marc Geneix de répondre à la fois au désir de rencontres formulé par Territoires EXTRA et aux enjeux d'expérimentation défendus par Format. Cette initiative traduit dans son nom les questionnements « sur ce qu'est être artiste aujourd'hui et le rapport au travail » (Marc Geneix). **L'accompagnement des résidences varie ainsi, attentif à ses différentes composantes**, comme le souligne Sophie Kaplan :

« *À chaque fois, nous affirmons une volonté de s'adapter aux conditions et par conséquent de faire du sur-mesure en fonction de l'endroit et des artistes. Cette notion d'adaptation est importante*<sup>20</sup>. »

<sup>19</sup> Voir [<https://michiganfilms.be/film/camping-du-lac/>].

<sup>20</sup> Sophie Kaplan, « Partager "la création en train de se faire" », Territoires EXTRA : supplément à la revue *Zéro deux*, n°94, automne 2020, p. 5.

## Des fabriques de coopération à l'échelle territoriale

### Repenser les modèles de coopération, du compagnonnage au parrainage

Quel que soit leur format, « les résidences offrent en effet "un cadre de travail original permettant la rencontre entre des artistes – notamment les plus émergents – avec les populations les plus diverses, et cela au plus près du processus de création artistique"<sup>21</sup> ». La notion de rencontre met en avant l'importance de la dimension participative ou collaborative propre à de nombreuses résidences, dispositif ailleurs comparé à « **un processus long et collectif de production de "situations"** » et à une « fabrique de coopération<sup>22</sup> ». La rencontre est intrinsèque à Territoires EXTRA dont l'enjeu est de développer des projets artistiques « dans **une perspective de co-construction avec les partenaires et [de prendre] en compte à la fois l'écosystème artistique et les spécificités locales**<sup>23</sup> ». Le programme consiste, en effet, dans la mise en place, par les centres d'art, d'un partenariat avec un opérateur, une collectivité ou encore une association, implanté sur le territoire exploré et/ou une municipalité d'accueil.

<sup>21</sup> Annie Chèvrefils-Desbiolles (sld), *La résidence d'artiste. Un outil inventif au service des politiques publiques*, op. cit., p. 3. Nous soulignons.

<sup>22</sup> Annie Chèvrefils-Desbiolles, « Entretien entre Annie Chèvrefils-Desbiolles et Grégory Jérôme », dans *Reflecting Residencies*, actes du Symposium international co-organisé par le réseau national Arts en résidence et l'Institut français, 22-23 octobre 2020, en ligne : [<https://www.artsenresidence.fr/projets/colloque-international/>].

<sup>23</sup> Extrait du dossier de presse de Territoires EXTRA.

51%

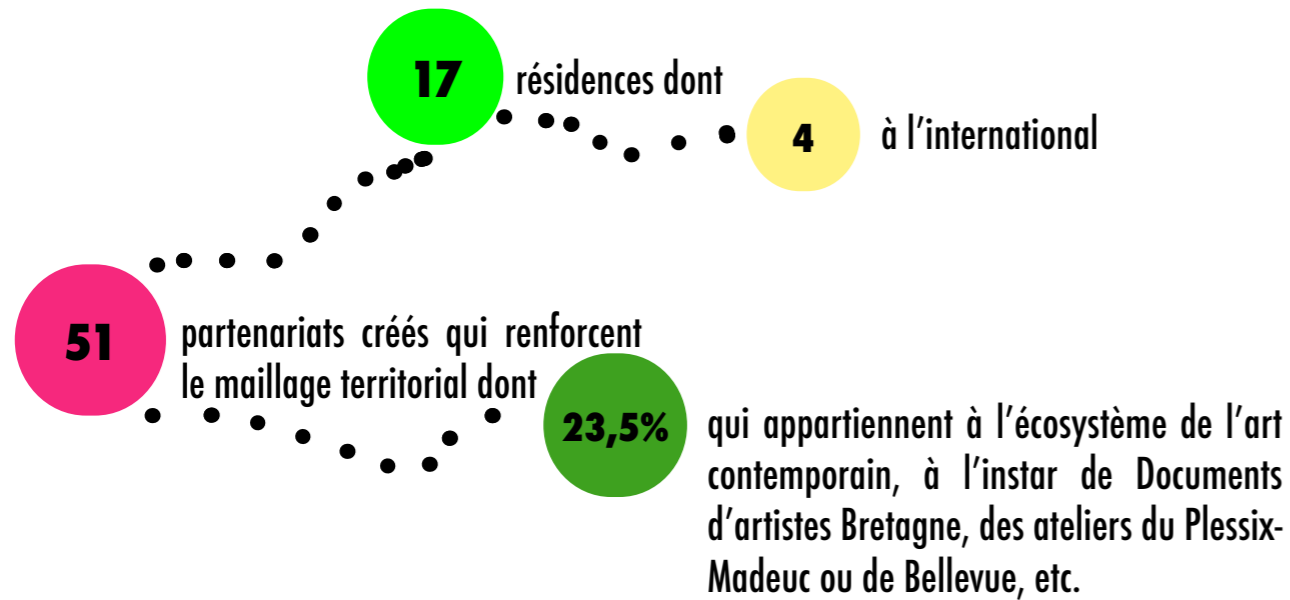
des partenaires sont public-ques : des opérateurs, des collectivités, des communes et des établissements municipaux, un musée national.

49%

des partenaires sont privé-es : des associations, des festivals, des ateliers mutualisés ou des artist-run spaces, une fondation, un musée, des entreprises individuelles.

Sophie Kaplan évoque l'idée d'un « compagnonnage » pour traduire cette fabrication de résidences sur-mesures en co-construction, qui offre donc **la possibilité de repenser les modèles de coopération**. Territoires EXTRA fonctionne sans appel à candidature – ni pour les artistes, ni pour les partenaires –, mais sur invitation. Il s'agit d'abord d'identifier des partenaires et des municipalités exprimant un intérêt pour l'art contemporain et l'accueil d'artistes en résidence. Ce repérage se fait en concertation entre La Criée et Passerelle, et la DRAC Bretagne, en tenant compte des différences structurelles entre les deux centres d'art, qui en modifient

les possibilités de coopération : La Criée est en régie directe avec la Ville de Rennes alors que Passerelle possède le statut plus souple d'une association. De 2017 à 2022, le programme Territoires EXTRA représente :



Ces pourcentages attestent d'une réalité défendue par le programme Territoires EXTRA, dont l'enjeu est bien de « **créer des rencontres entre des territoires éprouvant un désir d'art et des artistes éprouvant un désir de territoire** » (Sophie Kaplan). Il peut s'agir, en effet, de soutenir des collectivités ou des structures publiques qui, si elles n'appartiennent pas au champ de l'art, n'en possèdent pas moins une politique culturelle, existante ou en devenir, dédiée à la création contemporaine. C'est le cas, par exemple, de la commune de Dinan-Léhon ou du Musée national de la Marine à Port-Louis qui, avant et après Territoires EXTRA, offrent déjà des résidences d'artistes ou d'auteur-es. Malgré leur proximité avec de plus grandes villes comme Rennes et Lorient, Dinan-Léhon et Port-Louis relèvent de ce qui catégorise une zone blanche de l'art puisque l'offre en arts visuels est faible, voire inexistante, dans ces deux villes. Cette situation est également celle de la commune de Gouesnou, en banlieue brestoïse, qui a exprimé récemment, à la faveur d'un changement de municipalité, son envie de développer des actions en faveur de l'art dans l'espace public. En 2021, la municipalité s'associe à Passerelle pour bénéficier de son expertise et accueillir une résidence de quatre artistes pendant la cinquième édition de Territoires EXTRA. L'expérience réussit puisque l'année suivante voit la mise en place

d'un projet d'art dans l'espace public, associant toujours Passerelle et la commune de **Gouesnou**. Nommé « **Extra** », ce parcours dans la ville est l'émanation directe de la précédente résidence, pendant laquelle les artistes Corentin Canesson, Martin Bélou, Hoël Duret et Cici Wu ont pu expérimenter leur pratique personnelle dans l'espace public : peinture murale, sculpture, installation, y sont autant le résultat que le prétexte de rencontres avec les habitant-es du territoire. Ainsi que l'affirme alors Stéphane Roudaut, maire de la ville : « Dans la période trouble que nous traversons, Gouesnou veut montrer qu'elle est une cité vivante où l'expression culturelle a toute sa place, une cité qui sait se renouveler<sup>24</sup>. »

<sup>24</sup> Communiqué de presse de Territoires EXTRA.

**Pour certaines associations**, la coopération avec les centres d'art pour **l'accueil de ces résidences permet de consolider leurs soutiens politiques, voire de les remettre sur la carte des subventions publiques** – leur situation constituant l'une des raisons de leur repérage pour ce partenariat. Quand TE #2 se déroule, en 2018, dans le domaine départemental du Dourven, Lannion-Trégor Communauté vient d'annoncer sa reprise de l'espace de création et d'exposition, en vue d'une réouverture prochaine prévue pour 2021. La résidence, à laquelle participent **Yoan Sorin, Dana Michel, Florian Sumi et Colombe Marcasiano**, occupe ainsi un lieu en voie de réinvention après une fermeture fortement critiquée. Autre exemple, **La Fourmi-e**, projet associatif fondé en 2012 dans la commune de Rostrenen, subit une précarité financière au moment de sa participation à TE #4 en 2020, malgré une activité en plein essor avec le développement du parcours d'art dans les fermes : « Champs d'expression » et du festival d'art urbain : « In Cité ». Son partenariat avec La Criée et Passerelle est ainsi l'occasion de renforcer la visibilité de ses actions en Centre-Bretagne et d'affirmer sa place dans l'écosystème de l'art contemporain.

Dans ce type de collaboration, plus encore que face à d'autres partenaires public-ques, au-delà du compagnonnage, c'est aussi le rôle de parrainage que La Criée et Passerelle jouent. Certaines des associations sont en voie de professionnalisation, comme **Bellevue** ou **Supra**, ou d'émergence, comme **Format** (TE #6). Les deux premiers sont des espaces autogérés ou *artist-run spaces*, respectivement basés à Douarnenez et Saint-Aubin des Landes, le dernier est un projet nomade dont le siège social se situe à Paimpol.

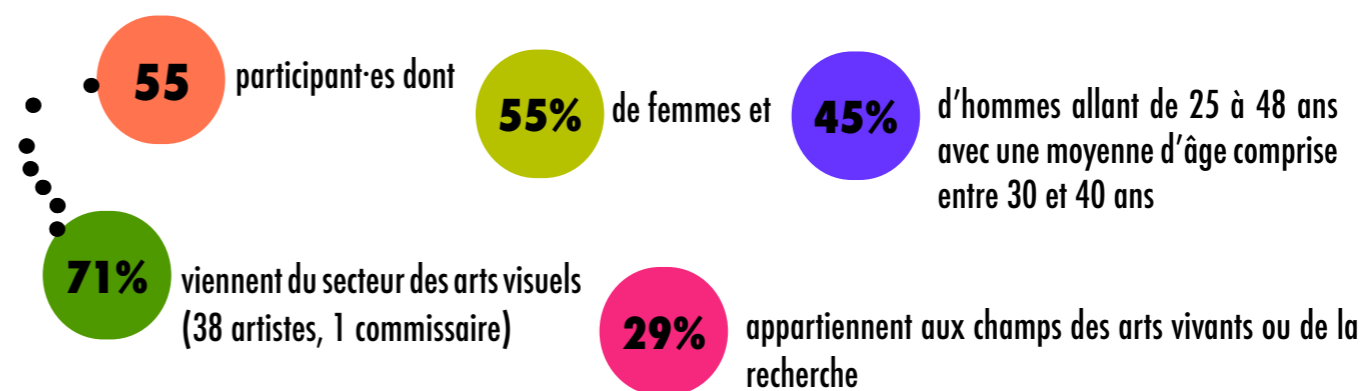
Cette catégorie de partenariats répond ainsi aux enjeux de Territoires EXTRA, et plus largement aux missions des centres d'art La Criée et Passerelle, en participant à la **consolidation du secteur des arts visuels par la collaboration entre structures et la fédération d'un réseau large**. Pour Supra comme pour Format, l'accueil de ces résidences va d'ailleurs au-delà du seul écosystème de l'art contemporain, puisqu'il permet également de renforcer leur implantation dans le territoire où les deux projets se sont installés : Supra, par l'organisation d'ateliers avec l'école primaire de la commune<sup>25</sup>, pendant le temps de la résidence, et Format, par son rapprochement avec la municipalité de Paimpol. La Criée et Passerelle, en effet, « viennent en relais, en renfort en tant que centres d'art labellisés, en permettant d'activer leurs contacts et réseaux » (Carole Brulard).

## Participer au rayonnement et à la consolidation d'une scène régionale

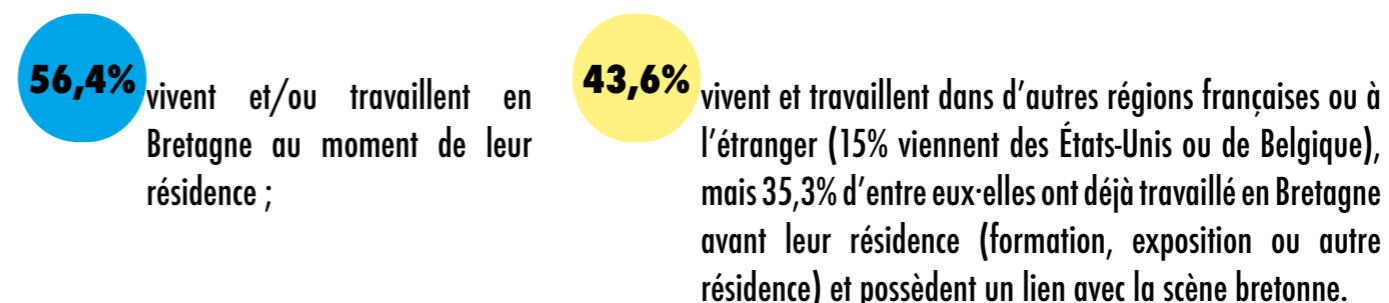
Ce sont aussi **les artistes** du programme de Territoires EXTRA eux-mêmes qui **participent à fédérer l'écosystème régional**. Une large majorité vit ou a vécu, travaille ou a travaillé, en Bretagne, appartenant à la scène artistique régionale, dont les centres d'art se font les « chambres d'échos<sup>26</sup> ». Le rapport de la production artistique au territoire sur lequel elle s'ancre est au cœur de la notion de scène, telle que définie par la sociologie et l'économie de la culture. L'économiste Dominique Sagot-Duvaurox, par exemple, relie cette notion à la constitution d'un réseau professionnel organisé et à sa production de valeurs. Il souligne le fait que, **pour faire scène, ce réseau doit résonner avec le territoire, l'imprégner, sans que cette résonance ne soit politiquement instrumentalisable<sup>27</sup>** :

*« Pour qu'une communauté artistique engendre une scène, à travers ses productions et ses valeurs, il faut que celles-ci transpirent via les différentes aménités d'un territoire, qu'il y ait à un moment donné symbiose entre les dynamiques de l'offre artistique et les modes de vie, les lieux de consommation et de diffusion. Aussi, une scène résulte-t-elle du croisement entre des activités artistiques ancrées territorialement et les attributs d'un lieu pour produire des ambiances spécifiques, des atmosphères qui modifient les conditions de vie des habitants et les conditions de travail des professionnels<sup>28</sup>. »*

Le programme Territoires EXTRA, par ses ambitions, traduit la nécessité de cette résonance entre territoire et création, et rend perceptible, visible, sensible, le dynamisme de la scène bretonne, tout en contribuant à son rayonnement national et international. En décidant d'inviter directement des artistes, sans lancer d'appel à projets, Sophie Kaplan, Étienne Bernard, puis Loïc Le Gall, font **le choix de l'intuition, du curating et du réseau** : le leur et celui de leurs partenaires. Les six premières éditions du programme comptent :



Leur répartition géographique est la suivante :



C'est le cas, par exemple, de **Corentin Canesson** qui, au moment de TE #5 en 2021, vit et travaille à Paris mais a conservé un réseau professionnel solide en Bretagne, pour avoir obtenu son DNSEP à l'EESAB - Rennes (2011), puis avoir été lauréat de la résidence pour artistes émergent·es de Passerelle et Documents d'artistes Bretagne, Les Chantiers (2014-2015). **Éléonore Saintagnan** a, quant à elle, bénéficié d'une exposition personnelle à La Criée, « L'œuf pondu deux fois », en 2019, soit deux ans avant sa participation à TE #4 en 2021, et auparavant d'une résidence au Sémaphore du Créac'h sur l'Île d'Ouessant, via le centre d'art insulaire Finis Terrae en 2013. Ces deux artistes, s'il·elles n'appartiennent pas à proprement parler à la scène

<sup>25</sup> Joachim Monvoisin, co-fondateur de Supra, souligne notamment la difficulté d'intégration de l'atelier dans la commune, malgré une prise de contact avec la municipalité, pour diverses raisons.

<sup>26</sup> Territoires EXTRA : supplément à la revue *Zéro deux*, n°94, automne 2020, p. 3.

<sup>27</sup> Voir l'interview filmée de Dominique Sagot-Duvaurox, réalisé par le centre d'art 40mcube, 2023, en ligne : [https://vimeo.com/870634345]. Dominique Sagot-Duvaurox précise qu'il emprunte l'usage du terme de résonance à Hartmut Rosa, dans le sens d'un certain mode d'être au monde, « dans [lequel] le sujet et le monde se touchent et se transforment mutuellement ». Voir Hartmut Rosa, *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, Paris, Éd. La Découverte, 2018, p. 200.

<sup>28</sup> Charles Ambrosino, Dominique Sagot-Duvaurox, « Scènes urbaines : Vitalité culturelle et encastrement territorial de la création artistique », dans Bernard Pecqueur, Magali Talendier (sld), *Renouveler la géographie économique*, Paris, Economica-Anthropos, 2018, p. 119.

Dispositifs et aides récurrentes lisibles dans le CV des artistes de Territoires EXTRA :

- l'aide à la création artistique (AIC) / l'allocation d'installation d'atelier et d'achat de matériel (AIA), DRAC Bretagne
- l'aide Contre vents et marées, Région Bretagne
- l'attribution d'atelier de la Ville de Rennes
- l'acquisition par le Fonds communal d'art contemporain (FCAC) de la Ville de Rennes
- l'acquisition par le Fonds départemental d'art contemporain (FDAC) d'Ille-et-Vilaine
- l'acquisition par le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de Bretagne
- la formation Generator, 40mcube
- des résidence(s) : Finisterrae – Centre d'art insulaire finistérien, Atelier Téméraire (Brest), Ateliers du bout de la cale (Locmiquélic), Les Chantiers (Passerelle et Documents d'artistes de Bretagne)
- des expositions : Passerelle, La Criée, 40mcube, L'Aperté (Iffendic), Le Quartier (Quimper)

<sup>29</sup> Passerelle et La Criée sont notamment membres du réseau national DCA, association française de développement des centres d'art contemporain. Sophie Kaplan est actuellement Vice-Présidente du réseau et Loïc Le Gall, son trésorier.

<sup>30</sup> Synthèse de la concertation régionale du secteur des arts plastiques et visuels en Bretagne 2019-2021, Sodavi Bretagne, porté par ACB – Art contemporain en Bretagne, 2021, p. 49.

<sup>31</sup> Une autre résidence croisée a dû être annulée à cause de la pandémie due au COVID-19 en 2020, avec l'artiste bretonne Anita Gauran dont le séjour à La Réunion devait se faire en miroir avec le séjour de Gabrielle Manglou à Port-Louis (TE #3).

bretonne, n'en montrent pas moins le **dynamisme des dispositifs régionaux de soutien à la création**. Les 56,4% d'artistes et auteur-es de Territoires EXTRA, vivant et/ou travaillant alors en Bretagne, sont, pour la plupart, déjà implanté-es professionnellement dans la région, au moment de leur résidence. Au cours des cinq années précédentes, il-elles sont une majorité à avoir obtenu une ou plusieurs aides publiques, à être entré-es dans des collections publiques locales ou régionales, à avoir bénéficié de résidences et/ou à avoir participé à un certain nombre d'expositions collectives au niveau régional et, plus rarement, des expositions personnelles.

Territoires EXTRA propose ici une **offre complémentaire** aux différents dispositifs et lieux régionaux, en mettant l'accent sur **la mobilité interne à la région, doublée de la possibilité d'une mobilité internationale**. Le fait que le programme soit porté par deux centres d'art labellisés CACIN et actifs dans les réseaux nationaux bénéficie également aux artistes

participant-es, de manière directe ou indirecte, en valorisant une reconnaissance professionnelle<sup>29</sup>. Ce point rejoint une autre remarque faite au moment de la concertation régionale du SODAVI Bretagne, où il est constaté un certain cloisonnement du réseau breton – et au-delà, des réseaux en général, à l'exception de l'Île-de-France : « La Bretagne est une terre d'accueil pour les artistes et met déjà en place plusieurs aides à la création [...], mais il y a peu de propositions pour la mobilité extérieure des artistes bretons comme cela existe dans d'autres régions<sup>30</sup> ». À nouveau, Territoires EXTRA tente de répondre à cette problématique en prévoyant **un volet international pour chaque édition**. Si, en raison de l'actualité récente (pandémie due au COVID-19 ou guerre en Ukraine), plusieurs projets n'ont pu aboutir, trois résidences se sont prolongées à l'étranger : Felicia Atkinson a voyagé en Californie (TE #1), Flora Moscovici s'est rendue en Roumanie (TE #3) et Corentin Canesson au Pays de Galles (TE #5) ; et une résidence croisée est pensée dès le départ avec Supra par sa collaboration avec Billytown, aux Pays-Bas en 2022, permettant d'accueillir **Iede Reckman** et de faire voyager **Ines Dobelle** (TE #6)<sup>31</sup>. Diplômée de l'École des Beaux-Arts de Paris, Ines Dobelle s'installe à Rennes en 2017 :

« [...] la ville correspond aux critères d'une vie professionnelle : Rennes a une vie associative et alternative, proche de Paris, et la Bretagne est connue pour être accueillante à l'égard des artistes, par ses dispositifs d'aide, ses bourses et ses prix, ses quatre écoles d'art, son université, etc. C'est tout sauf une région désertique. À Rennes, j'ai constaté une facilité d'accès au réseau, bien qu'il soit parfois très centré sur lui-même et oublie de regarder ailleurs, d'être en mobilité – ce qui peut faire craindre le risque d'être "piégée" dans un territoire. Je me suis trouvée ce réseau assez rapidement, en travaillant au Théâtre National de Bretagne (TNB), en retrouvant des ami-es parisiennes installées à Rennes en même temps, et puis par ma participation à La Collective<sup>32</sup>. Au fur et à mesure, je me suis constituée une cartographie et une constellation de différents réseaux qui finissent par se croiser, se rejoindre ».

C'est aussi l'une des raisons – renforcée par un choix familial – qui décide **Gabrielle Manglou** à quitter la Réunion pour s'installer à Locmiquélic (56), après sa résidence à Port-Louis en 2019-2020 (TE #3). La mobilité entrante soulignée est, en effet, confirmée par les chiffres de Territoires EXTRA qui s'expliquent aussi par une certaine vision idéalisée de la Bretagne et la réputation de ses paysages du bout du monde. La venue de **David Horvitz**, depuis les États-Unis, pour la première résidence à Moncontour (2017) est, par exemple, directement liée à cette projection, qui nourrit ensuite son exposition personnelle : « La forme d'une vague à l'intérieur d'une vague<sup>33</sup> », à La Criée en 2019. Les différents chiffres traduisent ainsi la place importante qu'a acquise le programme Territoires EXTRA au fil de ses six éditions, en étant à la fois **le témoin et l'acteur des collaborations entre les différentes institutions, structures ou associations de la région**.

## Renforcer un financement stable associé à des partenariats multiples

La mise en place d'une telle fabrique de coopération est aussi rendue possible par un financement stable, depuis la création de Territoires EXTRA. Le programme bénéficie d'une **subvention fléchée de la DRAC Bretagne – Service des arts visuels**, distribuée aux centres d'art La Criée et Passerelle. Fixée à 20.000 € par édition et par centre d'art, cette somme a pu être augmentée jusqu'à 28.000 € pour certaines résidences<sup>34</sup>. Le budget global se répartit de la manière suivante :

<sup>32</sup> La Collective est un regroupement d'artistes et de professionnel·les de la culture, fondé en 2012 et basé à Rennes. Depuis 2023, La Collective développe un projet dont les enjeux croisent ceux de Territoires EXTRA : le Compagnonnage Artistique Territorial (CAT) souhaite « interroger les formes de relais, de solidarité qui existent en milieu rural comme dans le milieu de l'art » et s'implante dans cinq communes d'Ille-et-Vilaine (Montauban-de-Bretagne, Muël, Saint-Malon-sur-Mel, Saint-Maugan et Saint-Onen-La-Chapelle). Voir [[https://lacollective-asso.com/accueil\\_LaC.html](https://lacollective-asso.com/accueil_LaC.html)].

<sup>33</sup> Voir [<https://www.la-criee.org/fr/la-forme-dune-vague-a-linterieur-dune-vague/>].

<sup>34</sup> C'est le cas de TE #1 à Plözévet, TE #2 à Trédrez-Locquemeau et de la sixième édition, ainsi que de TE #4 qui a permis la réalisation d'un supplément dédié au programme dans la revue *Zéro deux*.

° Pour les artistes en résidence : Honoraires recherche et production, honoraires ateliers de transmission, bourse de production, *per diem* ; s'ajoute la mise à disposition d'un logement, d'un espace de travail et, selon les cas, d'un véhicule.

° Pour les personnes ou structures assurant la coordination des résidences : Honoraires mission et prestation, remboursement frais de déplacement et autres.

**La subvention principale est complétée de partenariats financiers ou en nature**, de différents ordres : coproduction d'œuvres ou d'expositions, mise à disposition d'un espace de travail ou d'un logement, prêt d'un moyen de locomotion ou de matériels et d'outils spécifiques. Les apports en nature sont difficilement chiffrables, mais les apports financiers des partenaires vont de 5.000 € à 24.200 € sur les six premières éditions de Territoires EXTRA. Si ces chiffres montrent **une enveloppe importante pour des résidences courtes**, ils doivent être mis en regard du nombre de participant-es pour chacune, dont la multiplication peut aussi conduire à **un morcellement du budget**. **Flora Moscovici**, par exemple, relève ce point pour sa résidence avec les Ateliers du Plessix-Madeuc à Dinan-Léhon en 2018 (TE #2). Le projet qu'elle met en place, et qui se traduit par la production de peintures, l'écriture collective et la réalisation d'une randonnée participative, la conduit à travailler avec un régisseur et quatre artistes ou auteur-es. Les rémunérations des un-es et des autres peinent ainsi à s'ajuster, concurrencées par les autres postes de dépense dont la production, mais aussi les déplacements puisqu'il s'agit d'une résidence perlée, étalée sur plusieurs mois. Comme Flora Moscovici l'explique :

*« Le budget de la résidence était plus important que ce que j'avais pu connaître dans d'autres résidences, mais il est devenu très rapidement insuffisant. Sans compter qu'on n'avait pas les moyens du spectacle vivant, tout en faisant quelque chose comme ça pour la randonnée de restitution. D'ailleurs Lina Schlageter a accepté de collaborer par amitié, mais sans être rémunérée comme une intermittente du spectacle. Cette résidence a constitué un tournant pour moi, à partir duquel j'ai pris conscience de l'importance de la rémunération et de l'équilibre des propositions que je pouvais faire. »*

Le budget de cette résidence est alors de 25.000 €, dont 5.000 € apportés par l'association des Ateliers du Plessix-Madeuc qui assure la coordination du projet et sa médiation. À titre d'exemple, la résidence

qui s'est déroulée à **Gouesnou** en 2021 (TE #5) engage quatre artistes à produire des œuvres, également réalisées dans l'espace public et avec les contraintes techniques que cela implique. Gouesnou fait le choix et a la possibilité de participer financièrement à part égale avec la subvention de la DRAC Bretagne, montant l'enveloppe totale la résidence à 40.000 €. La **variabilité des apports financiers des partenaires** de La Criée et Passerelle dépend, en effet, de deux facteurs : d'une part de leur force financière et d'autre part des enjeux politiques propres à chaque situation de résidence. Pour TE #3, **Gabrielle Manglou** bénéficie, elle aussi, d'un budget doublé par le **Musée national de la Marine** du fait d'un enjeu fort de transmission *via* la production d'une exposition, « Amarrer à l'ombre » (été 2020). La majorité du budget dédié par le Musée concerne la réalisation d'une scénographie et la production d'une installation de Gabrielle Manglou, qui bénéficie également de l'aide d'un artiste et régisseur, Simon Augade. Cette exposition d'art contemporain, proposée pendant la période estivale, est alors la troisième opération du même type réalisée par le Musée<sup>35</sup>, qui vise à renouveler son offre culturelle et à diversifier ses publics par l'apport de l'art contemporain : « L'été, la citadelle accueille en moyenne 30.000 visiteurs. L'enjeu est de toucher ce public, généralement peu connaisseur, pour lui faire découvrir l'art contemporain » (Anne Belaud de Saulce). La collaboration avec La Criée vient ici **consolider une action déjà mise en place, dans une visée durable**.

Cette intention de faire durer une action de soutien à l'art contemporain sous-tend chaque partenariat initié au sein de Territoires EXTRA, et bien que les répercussions concrètes soient variables car dépendants du contexte politico-culturel. C'est donc le cas de TE #5, résidence précédemment citée, où, par un apport financier fort, la municipalité de Gouesnou affirme son ambition de développer cette première expérimentation d'art dans l'espace public, qui conduit ensuite à la consolidation du partenariat avec Passerelle pour une nouvelle édition du parcours EXTRA. La réouverture de **la galerie du Douven** constitue un autre exemple, dans la mesure où la résidence de TE #2 en 2018 permet à la collectivité partenaire de Passerelle, Lannion-Trégor Communauté, de visibiliser son soutien à l'activité de ce lieu après sa fermeture deux années plus tôt. Lors de la même édition, l'accueil de la résidence à **Dinan-Léhon** correspond également à l'affirmation d'un engagement politique de la ville en faveur de l'art contemporain.

<sup>35</sup> Les précédents artistes accueillis au Musée national de la Marine de Port-Louis sont Laurent Tixador et Nicolas Floc'h en 2019.

Elle intervient à un moment de concertation mené par les acteur·rices locaux·ales pour la création d'une école d'arts plastiques qui aurait dû prendre place dans l'Abbaye de Léhon – projet qui n'aboutit pas, faute de moyens financiers suffisants. D'autres communes montrent un désir durable d'art, à l'instar de **Moncontour** qui accueille une résidence en 2017, lors de la première édition de Territoires EXTRA, via sa Résidence des arts, logée dans la bibliothèque municipale et destinée depuis 2012 à développer l'offre de la commune auprès des artistes et artisan·nes professionnel·les. La collaboration avec La Criée émane d'un double besoin d'accompagnement et d'une aide financière exprimé par la municipalité d'alors. À l'issue de cette expérience, le poids financier et humain d'une telle résidence décourage pourtant la commune de Moncontour à poursuivre ce partenariat, décision confortée par le changement de municipalité.

**La différence de moyens entre les petites et grandes collectivités se retrouvent aussi entre les partenaires institutionnels et associatifs**, chacun étant soumis à ses propres réalités économiques. Les résidences portées par des institutions publiques, territoriales ou nationales, sont effectivement peu comparables à celles développées en collaboration avec des associations, gérées partiellement ou intégralement à l'aide du bénévolat de ses membres. Dans ce dernier cas, une part du budget de résidence doit être dédiée à la rémunération de l'association qui accueille l'artiste, pour la coordination et l'organisation venant ajouter une charge de travail supplémentaire pour ses membres. C'est le cas, par exemple, pour TE #6 en 2022 où, pour la gestion administrative de la résidence, 15% du budget sont versés à **Supra** et permet à l'*artist-run space* de s'impliquer davantage dans la coopération avec La Criée. L'action de ces associations et collectifs, portés pour partie par des artistes, participe au dynamisme de la scène artistique bretonne et en favorise le rayonnement au-delà de la région. Le soutien de ces maillons essentiels de l'écosystème de l'art contemporain fait ainsi partie intégrante des objectifs d'un programme tel que Territoires EXTRA<sup>36</sup>. Marc Geneix, co-fondateur de **Format**, souligne le fait que

*« le budget était satisfaisant mais ne rendait pas possible la réalisation d'un projet ambitieux en termes de logistique, puisque Format n'avait pas de subvention pour compléter celle de Passerelle » (TE #6).*

Cette contrainte, ajoutée à celle de ne pas pouvoir proposer d'espace de travail à Hélène Bertin pour sa résidence, lui est signifiée dès le départ et oriente son projet vers de la sculpture en bois plutôt que la production de céramique, comme elle en a l'habitude. *In fine*, cela rejoint les raisons de la fondation de Format, dont Territoires EXTRA constitue la première expérience, et qui vise à réinterroger la réalité du travail artistique. « Tout était expérimental, jusqu'aux manières de faire prendre forme à toutes les contraintes pour qu'elles génèrent la résidence » (Marc Geneix).

Si retourner une contrainte en protocole de travail, comme le font ici Hélène Bertin et Marc Geneix, relève d'une méthode artistique devenue commune, ce constat pointe aussi les difficultés auxquelles un programme comme celui de Territoires EXTRA doit donc régulièrement se confronter, à l'instar de toute collaboration entre institutions, ou entre institutions et initiatives non-institutionnelles. Résultante de la précarité économique du secteur des arts visuels et d'une baisse générale de dotation des dispositifs culturels, **le déséquilibre financier est une constante entre partenaires mais également entre artistes**. Lors de la cinquième édition, la résidence à Bécherel pose différemment cette question, qui rejoint la remarque précédente de Flora Moscovici. Portée par **Simon Gauchet** pour sa compagnie l'École Parallèle Imaginaire (EPI)<sup>37</sup> et le théâtre de Bécherel, elle devient le cadre d'un projet développé sur près d'un an, soutenu par plusieurs partenaires et conduisant à la réalisation d'une balade artistique participative. Un groupe de sept personnes venant d'horizons différents (artistes, auteurs, comédiens et ingénieurs travaillent ensemble sur cette résidence, accompagnés d'une équipe technique et de différents collaborateurs·rices professionnel·les ou amateur·es, rémunérés ou bénévoles. Comme le relève **Johanna Rocard**, un projet d'une telle ampleur pose les questions de la méthodologie de travail à plusieurs et de son écologie : « **Chaque artiste n'a pas les mêmes besoins**, ce qui l'oblige à s'adapter à chaque demande mais aussi, dans le cas de projet collectif, aux besoins des autres artistes ». Le nœud de ce type de projet se situe dans **la dépense de temps vs. la collecte d'argent**, augmenté d'une coopération entre des artistes de secteurs professionnels différents, aux statuts et aux cadres de travail différents – et ici, par exemple, les arts plastiques et les arts vivants qui se confrontent à des niveaux de rémunération et une

<sup>37</sup> L'EPI se définit comme « un lieu nomade qui invente des expériences dans des théâtres, des musées, dans l'espace public et pour des territoires ». Au moment de la résidence, elle est déjà implantée sur la commune de Bécherel à travers la direction artistique de son théâtre. Voir [<https://ecoleparallele.com/>] ; [<https://www.theatre-becherel.fr/>].

<sup>36</sup> Territoires EXTRA poursuit, d'ailleurs, la piste du compagnonnage avec des associations ou collectifs d'artistes pour la prochaine édition (TE #8) qui se déroulera à Plougasnou (29) en 2025. Portée par La Criée, une résidence prendra place au cœur du café culturel, Marylène, récemment ouvert par Lucie Baumann et Tony Regazzoni et précédemment soutenu par la DRAC Bretagne. Voir [<https://cafemarylene.wixsite.com/plougasnou>]. Passerelle explore également cette question à travers une exposition collective de l'Atelier Magma, dans les murs du centre d'art, du 16 février au 18 mai 2024. Voir [<https://www.cac-passerelle.com/expositions/en-cours/atelier-magma/>].

protection sociale habituellement différents. Les discussions entre les membres du groupe ont ainsi participé de l'expérience, constituant aussi « un véritable apprentissage » (Johanna Rocard) pour chacun-e.

## Des créations en contexte : art et territoire, allers-retours

### Au cœur d'une histoire des pratiques artistiques situées et collaboratives

Chronologiquement, le développement des résidences en territoire, qu'elles soient de recherche, de création et/ou de transmission, coïncide avec ce que l'histoire de l'art a parfois nommé le tournant social ou collaboratif de l'art. Les années 1993-1995 ont été identifiées par plusieurs historien-nes, dont Claire Bishop, comme marquant le point culminant de ce tournant qu'elle qualifie ensuite de « retour du social<sup>38</sup> » dans l'art, c'est-à-dire ce moment où les pratiques collaboratives (*community-art*) deviennent un genre du fait d'une reconnaissance institutionnelle qui entraîne leur multiplication<sup>39</sup>. Claire Bishop souligne le fait que ce retour du social coïncide avec une reconsidération du site « en tant que phénomène socialement constitué, plutôt qu'en tant qu'entité formelle ou phénoménologique », qui se traduit par le développement de « projet d'intégration de l'artiste dans le milieu social<sup>40</sup> ». La fin du 20<sup>e</sup> siècle correspond alors au développement des pratiques situées ou contextuelles<sup>41</sup> et collaboratives, poursuivant un mouvement amorcé par l'art des années 1960 et correspondant à une rupture avec le modernisme et son affirmation de l'autonomie de l'œuvre.

**La résidence offre donc un contexte résolument favorable à l'émergence de pratiques artistiques collaboratives et socialement engagées, mais aussi à leur renouvellement.** Claire Doherty souligne, en effet, que « la nouvelle vague d'activités de résidences d'artistes dans les années 1990 est liée à la combinaison de pratiques artistiques situées et de la tradition des résidences d'artistes<sup>42</sup> ». Deux décennies plus tard, Territoires EXTRA, comme d'autres programmes de ce type<sup>43</sup>, constitue une émanation de l'inscription – et son affirmation – tant postmoderne que contemporaine de l'art dans le monde social et, en retour, de l'usage et la transformation de ses données comme

autant de matières artistiques. Selon Sophie Kaplan, « **Territoires EXTRA est lié à la nature même des paysages bretons, de leur diversité, du sens de l'accueil des populations** ». En d'autres termes, le programme est lié à son contexte (politique, social, environnemental, culturel) et à sa prise en compte par l'art et les artistes. Étymologiquement, le contexte est de l'ordre de l'assemblage, faisant d'une pratique ancrée dans celui-ci, une pratique qui consiste à tisser avec le réel<sup>44</sup>. L'expression fait ici écho à la volonté de Territoires EXTRA de **créer les conditions de rencontre qui permettent à l'art d'émaner du territoire régional et de s'en nourrir**. Les six premières éditions du programme offrent ainsi différentes compréhensions et possibilités de mise en pratique de cette proposition.

Le propre des pratiques artistiques collaboratives, depuis les décennies 1990-2000, a concerné l'équilibre entre l'expérimentation formelle et l'engagement dans des relations ou des collaborations concrètes avec une communauté extérieure, tentant de ne pas imposer de distinction entre l'une (la recherche plastique) et l'autre (la relation, la collaboration). À ce titre, les différents projets de résidence de Territoires EXTRA témoignent d'une diversité des enjeux formels et relationnels – sans lien de subordination de l'un à l'autre –, des moyens et des méthodes, de l'art d'aujourd'hui. Aussi diverses soient les résidences de Territoires EXTRA, l'appropriation d'éléments du paysage peut constituer un lien dans les pratiques artistiques qui s'y déploient. Plusieurs des artistes invité-es ont, en effet, une pratique de la collecte d'éléments naturels ensuite transformés en matière artistique. C'est le cas de **Gabrielle Manglou** (TE #3), qui entame à Port-Louis un nouveau volet de son projet *Hypothèse de l'Objet en Creux* (HOC). Elle apporte alors, depuis La Réunion, sa réflexion sur la culture matérielle et les sens des objets, en tentant d'observer et d'inventorier les échos et les différences d'un territoire à l'autre, tous deux marqués par leur passé colonial. Pendant le premier temps de sa résidence, Gabrielle Manglou arpente les plages et fouille le paysage environnant la citadelle morbihannaise pour collecter ses éléments. Elle décrit :

« L'île de la Réunion est un territoire jeune, dont le patrimoine ancien est rare et trop peu valorisé. Venir à Port-Louis m'a permis de me confronter avec une histoire que je n'ai pas connue, avec un paysage qui change par sa proximité avec la mer. C'est fabuleux, ce contraste entre la mer, l'horizon,

<sup>44</sup> Nous remercions Marion Hohlfeldt pour cette réflexion qui a nourri le séminaire que nous partageons, dont cette partie emprunte le titre : « Créer en contexte », avec les étudiant-es du Master Arts plastiques et du Master CAPS de l'Université Rennes 2.

<sup>38</sup> Parler d'un « retour au social » dans l'art lui permet de rappeler que celui-ci s'inscrit « dans une histoire continue de tentatives de repenser l'art collectivement », depuis les avant-gardes historiques. Claire Bishop, *Artificial Hells. Participatory Art and the Politics of Spectatorship*, Londres, Verso, 2012, p. 3.

<sup>39</sup> « Jusqu'au début des années 1990, le *community-art* était confiné à la périphérie du monde de l'art ; aujourd'hui, il est devenu un genre à part entière ». *Ibid.*, p. 2.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>41</sup> Claire Doherty avance cette définition : « Par "situé", nous entendons les pratiques artistiques pour lesquelles la "situation" ou le "contexte" est souvent le point de départ. ». Claire Doherty, « The New Situationists », dans *Situation*, Cambridge, The MIT Press, 2009, p. 3. L'auteur s'appuie sur l'ouvrage de référence de la conservatrice et historienne de l'art Miwon Kwon, *One Place After Another Site-Specific Art and Locational Identity*, Cambridge, The MIT Press, 2002.

<sup>42</sup> Claire Doherty citée par Taru Elfving et Irmeli Kokko, *op. cit.*, p. 12.

<sup>43</sup> Étienne Bernard cite notamment le centre d'art contemporain du parc Saint-Léger, à Pouques-les-Eaux (58) et ses actions hors les murs, comme modèle d'action territoriale au moment de la création de Territoires EXTRA, avec Sophie Kaplan.

*la nature et la citadelle, ce lieu organisé et hiérarchisé. Venir ici était complètement exotique, pour moi. C'était un travail très contextuel, j'avais une alchimie à trouver avec le paysage autour : je suis entrée en dialogue avec ce paysage, un paysage-ami dont on ne peut faire abstraction. »*

Algues, coquillages, morceaux de verre oubliés, deviennent autant d'« objets-références » du passé et du présent pour un territoire que Gabrielle Manglou met à l'épreuve de ses gestes : « Plier-déplier, couvrir-révéler, creuser-remplir, impliquer-expliquer, coudre-défaire, unir-détacher<sup>45</sup> ». Au-delà de la découverte d'un paysage différent, l'artiste souligne aussi l'importance de se confronter à de nouveaux publics. Parmi ceux-ci, ce sont les membres de l'équipe du musée, dont les discussions lui permettent de réinterroger les modalités de transmission de sa démarche et de représentation de son travail en tant qu'artiste. Comme l'explique Anne Belaud de Saulce, conservatrice et administratrice du Musée national de la Marine :

*« Dans un projet artistique en résidence qui intervient dans la durée, il est important de comprendre les intentions de l'artiste et son processus de création. J'ai donc tenté de me confronter à son processus de travail et de création, en suivant l'avancement du projet de Gabrielle, en passant régulièrement dans l'atelier. Cela m'a permis de mieux comprendre le travail d'un artiste, que dans le cas de Gabrielle, on peut réellement comparer au travail d'un artisan. »*

Ces discussions au cours du processus créatif contribuent ainsi à produire des temps de rencontre, afin de « **repenser la façon dont l'art s'enchevêtre au territoire** » (Sophie Kaplan). La résidence de **Yoan Sorin** (TE #2), par exemple, se déroule dans le cadre isolé et privilégié du Domaine départemental du Dourven, propice à la concentration et à l'expérimentation artistique. Invité par Étienne Bernard à organiser une résidence à l'intérieur de la résidence, Yoan Sorin convie trois artistes avec lesquelles il a l'habitude de travailler : **Colombe Marcasiano, Dana Michel, Florian Sumi** – rejoints, le temps d'une soirée de performances, par l'artiste californien Scoli Acosta. Le groupe d'artistes ne se fixe pas d'enjeu autre que de considérer le cadre temporel de la résidence comme une contrainte, une injonction au faire. C'est en déplaçant une partie de leur atelier sur la plage, en contrebas de la maison où les artistes logent et travaillent, que se joue notamment une réflexion sur les formes et la matière. « Un jour, sur la plage, Colombe a creusé

le sable pour y couler du plâtre ; nous l'avons suivie en reproduisant le processus, et en sont sorties des sculptures et du mobilier qu'on a utilisés pour l'exposition et la performance finale » (Yoan Sorin). En un mois, se succèdent ainsi des événements hebdomadaires : performances et expositions, comme autant de « Chroniques d'une journée ordinaire<sup>46</sup> » – d'après le titre donné au projet collectif.

## Proposer au territoire de se raconter

Raconter et se raconter sont une autre manière de faire ensemble, de faire communauté, à travers une approche du territoire sous la forme du récit, qui se retrouve chez plusieurs des artistes de Territoires EXTRA. Le projet du Pays (TE #5) en 2020-2021, par exemple, consiste à renouer avec le « paysage vécu » des habitant-es de Bécherel, effacé par le territoire administratif actuel de la commune. Initié par **Simon Gauchet**, déjà implanté à Bécherel via sa compagnie de théâtre : l'École parallèle imaginaire (EPI), le collectif de la résidence rassemble **Gilles Amalvi, Charline Ducottet, Emma Flippon, Guillaume Lambert, Léa Muller et Johanna Rocard**, pour faire dialoguer leur méthodologie issue du théâtre, de la littérature, des arts plastiques, de l'étude du paysage et de l'agronomie. Le postulat du projet traduit ses ambitions et sa méthodologie :

*« [...] on assiste aujourd'hui à un retour à la terre et à une paysannerie réinventée, mais aussi à la résurgence de rituels et de cultures longtemps reniés [...]. Le paysage retrouve une existence esthétique, non plus comme représentation romantique d'une étendue mais comme un espace relationnel entre les êtres vivants<sup>47</sup>. »*

À travers la création d'un sentier éphémère traversant sept communes, « le PAYS est **une archive vivante d'un territoire**. Il fait naître l'histoire sensible d'un paysage et un nouveau folklore à partir de son passé et de son avenir<sup>48</sup>. » Une marche performative et collaborative inaugure ce sentier qui traverse le territoire du Pays, au début de la période estivale. Préparée dans le cadre d'une résidence perlée sur plus d'un an, à travers des temps d'écriture collective, des ateliers de pratique collaboratifs et des recherches personnelles, cette randonnée fonctionne comme une restitution où se dessine le processus de création de ce collectif d'individualités. Au sein de ce dernier, **Johanna Rocard**, par exemple, s'est intéressée aux Roches

<sup>45</sup> Alessandra Prandin, texte pour l'exposition « Amarrer à l'ombre », en ligne : [https://ddabretagne.org/fr/artistes/gabrielle-manglou/oeuvres/amarrer-a-l-ombre].

<sup>46</sup> Voir [https://ddabretagne.org/fr/artistes/yoan-sorin/oeuvres/chronique-d-une-journee-ordinaire].

<sup>47</sup> Dossier artistique du projet.

<sup>48</sup> Dossier de presse du projet.



du Diable de Miniac-sous-Bécherel, en faisant appel à sa légende. Ayant pour habitude d'inscrire, au cœur de sa démarche artistique, les questions de rituels et de formes vernaculaires, elle défend **une approche située de l'art** : « un·e artiste ne vient pas pour coloniser un territoire, mais vient mettre en lumière un élément, une histoire de celui-ci ». Dans le temps de la résidence, Johanna Rocard réalise alors des recherches géologiques puis fait venir un spécialiste des mégalithes, Howard Crowhurst, pour mener une exploration du site, en présence des locaux·ales. La légende de la création des Roches du Diable, mise au jour par ces discussions, devient la matière de sa performance, en accord avec ses axes de recherche personnels : « Les fables évoquant la fête et les rituels dansés, derrière une apparente légèreté, racontent les visions utopiques de mondes et de relations désirées aux vivant·es humain·es et non humain·es<sup>49</sup> ». Chaque temps et action de la résidence donne ainsi lieu à une étape de la randonnée de restitution qui se déroule les 5 et 6 juin 2021 : un tour du Pays partagé par les membres du collectif avec les habitant·es du territoire et l'ensemble des publics du projet, une performance dont les éléments de décor et de costume sont fabriqués pendant des ateliers collaboratifs – tels que les objets-colliers portés par les participant·es et produits par Johanna Rocard et Léa Muller.

**Flora Moscovici** (TE #2) se sert, elle aussi, de **la performance pour inclure les publics**, pendant sa résidence et dans les œuvres qui en découlent. Depuis plusieurs années, sa démarche est faite d'interventions *in situ* à l'aide de la peinture avec laquelle elle « recouvre et révèle simultanément le lieu dans lequel elle intervient et ses usages, brouillant les frontières entre l'art et son environnement<sup>50</sup> ». Invitée à Dinan en 2018, quelques mois après la réunion administrative de la commune avec celle de Léhon, Flora Moscovici investit l'histoire patrimoniale des deux villes en réalisant deux peintures semi-pérennes : l'une à l'intérieur d'un four à chaux du 19<sup>e</sup> siècle, situé dans le jardin du Musée Yvonne Jean-Haffen, où se trouve son atelier de résidence, l'autre dans la gloriette du 18<sup>e</sup> siècle de l'Abbaye de Léhon. Ces deux peintures marquent un point de repère de Dinan à Léhon, désormais rassemblées par un trait d'union, et servent de point de départ pour une balade artistique proposée sur les bords de la Rance. Pour préparer cette performance de fin de résidence, Flora Moscovici collabore avec quatre artistes et auteur·es : **Augustin Grenèche, Étienne Leroy, Amélie**

**Lucas-Gary, Lina Schlageter**. Pendant les semaines de résidence, accompagnée de Mathilde Guyon des Ateliers du Plessix-Madeuc, elle va également à la rencontre de plusieurs groupes d'habitant·es et d'associations locales : un centre de Loisirs, un club de Canoë-Kayak, une chorale, un centre équestre ou encore un club de Yoga. Certain·es participent ensuite à la restitution performée du 7 juillet 2018, en réalisant des lectures, des chants, des actions, pendant que le groupe composé de Flora Moscovici et de ses collaborateur·rices, complété par le public<sup>51</sup>, arpente le chemin. Marquée par un ensemble de peintures produites sur des supports existants : arbres, pierres, mobiliers urbains, bateaux, mais aussi une jupe de cheval, des kayaks, des drapeaux, cette randonnée, par ses ponctuations, restera le temps de l'été.

L'invitation des publics à participer dans le projet d'**Éléonore Saintagnan** découle lui aussi des rencontres qu'elle fait pendant sa résidence, avec le paysage et son histoire, les habitant·es et leurs histoires. Conformément à sa méthode de création portée par le désir d'adaptation – au sens propre comme au figuré –, ses rencontres plurielles la conduisent à repenser son projet initial de film et *Le Fléau* devient *Le Camping du Lac*, après plusieurs temps de résidence entre juillet et décembre 2021. « Souvent, mes tournages sont en soi comme des performances dont le résultat n'apparaîtra pas forcément dans le film une fois monté, mais qui restent aussi importantes que le film lui-même<sup>52</sup>. » Dans *Le Camping du Lac*, Éléonore Saintagnan raconte une vie rurale, celle d'**un territoire** spécifique qui **devient le protagoniste d'une fiction**. Le film se déroule dans un camping où vivent des personnes à l'année, travailleur·euses ou retraité·es, qui se retrouvent au cœur d'une vague touristique liée à la légende d'un monstre du lac, un poisson géant – jouée par une sculpture animée, réalisée par l'artiste. À la manière d'un conte futuriste aux allures dystopiques, il met en scène la vie quotidienne de ce camping et de ses locataires : paysage et habitant·es deviennent acteur·rices ou figurant·es du film, professionnel·les temporaires à l'épreuve de la fiction. « Il n'y a pas plus *in situ* que ce film : Éléonore a crapahuté partout, rencontré tous les gens, toutes les associations. **Ce film est une belle rencontre, il fait vraiment rayonner le territoire** » (Cynthia Guyot). Ce dernier exemple en Centre-Bretagne et les deux précédents, à Bécherel et Dinan-Léhon, ont en commun de mettre en place des projets à

<sup>51</sup> Mathilde Guyon, qui coordonne la résidence de Flora Moscovici, se souvient que le public de cette restitution, celui des communes de Dinan-Léhon et des publics de la Criée ou des Ateliers du Plessix-Madeuc, est augmenté ce jour-là grâce à la programmation de l'ouverture d'une exposition d'Eva Taulois à Saint-Briac, organisée en concertation par le FRAC Bretagne.

<sup>52</sup> « Un peu comme l'œuf et la poule. Entretien d'Éléonore Saintagnan, propos recueillis par John Cornu », *Lili, la rozell et le marimba*, revue de La Criée, n°2, Rennes, 2021, p. 10.

<sup>49</sup> « Le Pays », *Lili, la rozell et le marimba*, revue de La Criée, n°3, Rennes, 2021, p. 49.

<sup>50</sup> Dossier de presse de la résidence.

<sup>53</sup> Maria Lind ajoute : « La "collaboration" est [...] un concept ouvert, qui, en principe, inclut tous les autres. La collaboration devient un terme générique qui désigne les méthodes de travail en groupe. La "coopération", d'un autre côté, accentue l'idée d'un travail commun dans le but d'un bénéfice mutuel. En soulignant la dimension de la solidarité, le mot "collectif" fait écho aux formes de travail au sein d'un système socialiste. "L'action collective" désigne précisément le fait d'agir collectivement, alors que "l'interaction" peut signifier que plusieurs personnes interagissent les unes avec les autres [...]. La "participation" est davantage associée à la création d'un contexte dans lequel les participants peuvent prendre part à quelque chose que quelqu'un d'autre a créé, mais sur lequel ils ont néanmoins l'opportunité d'avoir un impact. » Maria Lind, « Un tournant collaboratif » [2001], trad. fr. dans *Micro-séminaire, Réflexions sur les pratiques curatoriales Hors les murs*, Pougues-les-Eaux, Édition du Parc Saint Léger, 2013, p. 82.

<sup>54</sup> Véronique Goudinoux, « Pratiques de co-création et mondes temporaires », dans Stéphanie Airaud, Céline Poulin, Marie Preston (sld), *Co-création*, Paris, Empire / CAC Brétigny, 2019, p. 87-97.

dimension participative, qui expérimentent différemment des enjeux de collaboration. Entendu comme un terme générique sur le travail à plusieurs, maintes fois redéfini dans l'histoire de l'art du 20<sup>e</sup> siècle, la collaboration et les pratiques artistiques qui en font l'usage « sont entremêlées à d'autres idées contemporaines sur ce que signifie "se rassembler", "être ensemble" et "travailler ensemble"<sup>53</sup> ». **Les communautés éphémères qui se créent pendant ces résidences** composent ainsi ce que Véronique Goudinoux a nommé des « mondes temporaires » ou « intermédiaires<sup>54</sup> », où l'expérience collective du territoire produit autant de résultats concrets et matériels que sensibles et immatériels, temporaires comme durables.

## Répondre à l'organisation du travail artistique et à ses temporalités

Quelles que soient les formes croisées ici, l'histoire des pratiques artistiques socialement engagées enseigne qu'elles ne peuvent être dissociées de l'examen des modes d'organisation du travail et, à ce titre, les résidences ne font que traduire un modèle organisationnel plus large qui est celui du travail artistique. Précisément, au cœur de ces fabriques de coopération, **les liens de collaboration répercutent leurs contextes et sont liées aux conditions de travail des artistes en résidence**. Tout en faisant preuve de flexibilité, le dispositif de la résidence n'est alors pas exempté de contraintes et il peut s'agir, pour les artistes, de les transformer en cadre et matière de création, à la manière d'un protocole à expérimenter ou à détourner. Ces contraintes sont d'ordre matériel, économique, temporel ou encore conjoncturel, à l'instar des conditions sanitaires (COVID-19) et politiques (guerre en Ukraine) qui entraînent le report de certaines actions et ont pu avoir pour conséquence un changement d'orientation artistique.

La résidence d'**Éléonore Saintagnan** (TE #4) devait, par exemple, se dérouler plus tôt et dans le cadre du festival « Champs d'expression », organisé par La Fourmi-e : ses reports multiples dus au contexte sanitaire se sont confrontés à l'évolution du projet de l'artiste, pour laquelle une résidence nomade devenait plus adéquate, du fait de son besoin de rencontres diversifiées pouvant mener à une collaboration. La contrainte est toute autre dans le contexte de

la résidence de **Joachim Monvoisin et Charlotte Vitaioli** (TE #1) en 2017. S'inscrivant dans un festival existant, celui d'Arts à la pointe, association partenaire de Passerelle sur cette édition pilote, la résidence a pour enjeu la réalisation d'une exposition dans l'espace de la Chapelle de la Trinité, à Plozévet. Les deux artistes sont logés à Plozévet mais n'y disposent pas d'atelier, travaillant directement dans la chapelle. Il-elles choisissent de mettre à profit leurs deux semaines de résidence pour préparer l'exposition d'œuvres produites lors d'une précédente résidence, avec le centre d'art contemporain de Pontmain, en Mayenne : l'installation *La Galaxie du Sombrero* pour Joachim Monvoisin et le film *L'heure bleue* pour Charlotte Vitaioli. Pour Joachim Monvoisin, cette participation à l'édition Territoires EXTRA a aidé

« à être davantage identifié sur le territoire breton, en élargissant mon réseau à d'autres villes que celle de Rennes où j'avais mon atelier. Je me suis surtout rapproché de l'équipe de Passerelle, dont son régisseur : Jean-Christophe Primel, qui nous a accompagné sur le montage de l'exposition à Plozévet et est resté quelqu'un avec qui je discute encore aujourd'hui ».

L'accompagnement des artistes en résidence permet d'**élargir leur réseau professionnel** et d'ouvrir une collaboration qui, parfois, se poursuit durablement après cette première rencontre. Alessandra Prandin, par exemple, s'appuie sur son métier de curatrice pour coordonner les résidences, ce qui l'a conduit à transformer certains des échanges initiés pendant Territoires EXTRA en proposition d'exposition. C'est ainsi qu'elle invite **Anne-Charlotte Finel** au centre d'art CAP Saint-Fons, qu'elle dirige désormais : « Respiro » est le premier volet d'une exposition personnelle (23/09 – 10/11/2023), dont le deuxième se déroule à La Crieé quelques mois plus tard (03/02 – 28/04/2024)<sup>55</sup>. Au-delà de ce type de rencontres internes au monde de l'art, les résidences de Territoires EXTRA sont également souvent l'occasion de **développer des collaborations inter-professionnelles**. À cet endroit, la nécessité de s'accorder avec les conditions de travail de chacun-e – à savoir, de l'artiste et de son-sa collaborateur-riche – peut faire l'objet de difficultés. Celles-ci touchent, en majorité, les problèmes du temps de travail et de sa rémunération, dès lors qu'il s'agit de s'immiscer dans un contexte qui n'est pas celui de l'art. Pour **Hélène Bertin** (TE #6), par exemple, si la résidence doit lui permettre de « se mettre en relation avec des métiers, des savoir-faire, travailler des matériaux », comme le souligne Marc Geneix :

<sup>55</sup> Voir la présentation de l'exposition « Respiro » sur les sites deux centres d'art : [<https://lecap-saintfons.com/exposition/anne-charlotte-finel/>] ; [<https://www.la-creee.org/fr/respiro/>].

« Hélène avait besoin d'un ébéniste, qui l'aide techniquement pour le travail du bois, et on a eu de la chance de trouver quelqu'un de disponible. C'est difficile de s'insérer dans un autre calendrier professionnel, de venir frapper à la porte de quelqu'un qui a une profession indépendante, de s'intercaler dans son carnet de commande et de lui proposer un projet qui nécessite un déplacement dans ses habitudes de travail. »

De la même manière, **Cynthia Guyot** souligne le fait que les résidences de « Champs d'expression », où a pris place la cinquième édition de Territoires EXTRA, nécessitent un équilibre pour que les artistes puissent être accueilli-es en résidence dans les exploitations agricoles partenaires, où il s'agit de faire cohabiter le travail artistique et le travail paysan sans que l'un ne dérange l'autre. C'est ici la problématique temporelle qui est en jeu, celle de faire se rencontrer des métiers et des pratiques dont les rythmes sont différents. De manière générale, **le temps demeure la contrainte principale d'une résidence et, plus largement, du processus créatif.** La plupart des études s'accorde sur le fait que l'échelle de temporalité nécessaire à la recherche, la création et la transmission, est ce qui reste le plus difficile à déterminer. Si « la résidence [...] relève de l'invitation permettant un temps de création rémunéré en tant que tel et qui s'inscrit [...] dans un processus long et collectif de production de "situations"<sup>56</sup> », chaque situation créée ou à créer est différente. Elle doit, en effet, **prendre en compte « la temporalité multiple<sup>57</sup> » du processus créatif, comme de la réalité du travail artistique** qui, souvent morcelé entre activités artistiques et extra-artistiques, ne permet pas aux artistes de s'extraire totalement de toutes leurs obligations pendant le déplacement que produit une résidence.

Les différentes éditions de Territoires EXTRA ont, elles aussi, permis d'expérimenter différents formats. Entre 2017 et 2022, les résidences durent, en moyenne, de deux semaines à un mois ; mais plusieurs artistes ont préféré « découper » leur présence, pour des raisons différentes. **Gabrielle Manglou** (TE #3) comme **Ines Dobelle** (TE #6), par exemple, font leur résidence en deux temps, tant pour des raisons familiales et du fait du déplacement des deux artistes à des distances éloignées de leur lieu de vie, que pour s'accorder une pause entre la recherche et la production. De même, **Flora Moscovici** (TE #2) partage son temps de résidence à Dinan-Léhon avec son

activité d'enseignante à l'EESAB – Brest. Ces allers-retours d'un territoire à l'autre sont, dans son cas, palliée par la présence continue de Mathilde Guyon, coordinatrice de sa résidence qui joue son rôle d'intermédiaire auprès des publics locaux en préparant en amont les rencontres nécessaires à la dimension collaborative du projet de restitution.

Une organisation équivalente s'observe pour le projet **Le Pays** qui s'étire sur plus d'une année, pendant laquelle les membres du collectif en résidence alternent leur présence sur le territoire de Bécherel (TE #5). Au contraire, ou presque, d'autres artistes comme **Corentin Canesson** et **Martin Bélou** (TE #5) font le choix de prolonger leur résidence d'un mois dans la commune de Gouesnou, profitant d'une partie des vacances d'été pour poursuivre leur projet né d'un désir d'expérimentation – la peinture murale dans l'espace public pour le premier, la réalisation d'une œuvre *in situ* et évolutive, installée dans un site naturel classé de la commune, pour le second. **Hélène Bertin**, quant à elle, vit cette résidence comme une respiration nécessaire après un enchaînement d'expositions (TE #6). Cette parenthèse lui offre la possibilité d'explorer un territoire, ses savoir-faire et ses gestes, et lui permet d'écrire un projet de recherche sur le thème du-de la danseur-euse-cueilleur-euse, à partir de la posture qu'elle adopte au cours de sa résidence. C'est avec ce projet qu'elle est ensuite reçue comme pensionnaire de la Villa Médicis, à Rome, quelques mois plus tard :

« la cueillette est un état d'être au monde très particulier, car c'est un moment où on a un regard extrêmement aiguë, très précis, pour repérer ce qu'on cherche dans le paysage. C'est vraiment une manière d'être, qui met le corps en relation avec la nature, où le corps devient presque un danseur dans le paysage<sup>58</sup> ».

<sup>58</sup> Hélène Bertin, présentation de son projet de recherche à la Villa Médicis, à Rome, en ligne : [<https://www.villamedici.it/fr/residences/helene-bertin/>].

## Affirmer les enjeux de la transmission, par une pratique du territoire

Au-delà de la recherche et de la création, la mise à disposition d'un temps dédié a à voir avec l'autre enjeu des résidences : **la transmission, incarnée**, au fil des six éditions du programme, **par la rencontre ou la collaboration.** Les méthodes employées

<sup>56</sup> Annie Chèvrefils-Desbiolles, « Entretien entre Annie Chèvrefils-Desbiolles et Grégory Jérôme », art. cit.

<sup>57</sup> Dans leur étude, Sabrina Sinigaglia-Amadio et Jérémie Sinigaglia catégorisent le travail artistique en six types de temps différents, entrant en concurrence les uns avec les autres, dans des dimensions variables selon les artistes. Il-elles soulignent ainsi : « [...] le temps de création est de plus en plus concurrencé par d'autres temps, consacrés notamment à la recherche des moyens nécessaires à la création et plus largement à son existence ; la capacité à s'assurer un temps libre (*skholè*) dédié à l'élaboration d'une œuvre (temps non marchand, non rentable) suppose un temps pressé, contraint (*askholia*) consacré à la recherche de moyens (subventions, bourses, résidences, etc.) ou à la production de valeur économique (dans le cadre d'une activité professionnelle secondaire, d'un emploi dit alimentaire, etc.) ». Sabrina Sinigaglia-Amadio et Jérémie Sinigaglia, *Temporalités du travail artistique : le cas des musicien-ne-s et des plasticien-ne-s*, Paris, ministère de la Culture-DEPS, 2017, p. 15-18.

à la concrétisation de cette transmission font du partage, inhérent à toute résidence, **un moyen de la création mais aussi de sa reconnaissance**. La première édition de Territoires EXTRA permet d'ailleurs d'affirmer l'esprit du programme dès le début : au cœur de la résidence à Moncontour, qui se focalise sur le partage de savoir-faire vernaculaires sous le prisme du *Grand apprentissage*, il s'agit de rendre immédiatement visible cette volonté d'aller vers le territoire. **David Horvitz** propose de mettre en place une correspondance avec les élèves d'une école pour apprendre le français et transmettre l'anglais en retour, sous une forme qui correspond à sa démarche et à son désir de sortir de la production d'objet. **Felicia Atkinson et Barbara Sirieix**, elles, partagent l'apprentissage du crochet et du tricot à l'occasion d'un atelier avec des habitantes de la commune. Et la résidence se termine sur un road-trip de quelques jours, entraînant David Horvitz, Barbara Sirieix et Alessandra Prandin à la découverte de la région. La même année, de l'autre côté de la région Bretagne, **Joachim Monvoisin et Charlotte Vitaoli** s'installent au cœur d'un édifice religieux et proposent une exposition qui s'adresse à d'autres publics que ceux de l'art en participant à un festival d'été mêlant art et patrimoine, en zone rurale. S'instaure ainsi ce qui constitue une règle du jeu pour ce programme de résidences, dans lequel **la rencontre avec des pratiques artistiques et des processus créatifs fournit le fondement même de la transmission**, quelles que soient les approches ou les modalités choisies.

Ces modalités sont de différents ordres, au fil des éditions de Territoires EXTRA, s'adaptant à la fois au processus créatif des artistes invité·es, au projet de résidence, au territoire investi, à ses caractéristiques et à ses désirs. Alternant des actions classiques, comme des ateliers de pratique artistique avec des scolaires ou une présentation publique de l'artiste en résidence, avec des actions spécifiques, comme s'inviter à faire la cuisine chez les autres ou offrir un rôle dans un film, il s'agit chaque fois de proposer des espaces de partage. Le travail de préparation de ces résidences réussit ici à **mêler la recherche, la création et la transmission, à travers l'enjeu de rencontre d'un·e artiste avec un territoire**. Le programme Territoires EXTRA tente, en effet, de construire des liens, éphémères mais impactant, à travers le partage quotidien d'un territoire. **Hélène Bertin** (TE #6) considère, par exemple, avoir

fait le plus de rencontres de manière spontanée, en arpentant les alentours de Paimpol ou en allant danser le samedi soir :

*« J'ai fait pas mal d'entretiens avec des gens que je rencontrais, des cueilleurs d'algues, d'osiers, etc. J'ai même mangé chez certains. En Bretagne, tu dances comme tu manges, ce sont les choses du quotidien ».*

**Corentin Canesson** (TE #5), quant à lui, raconte les liens que Martin Bélou et lui-même ont établi avec les habitant·es et les employé·es communaux·ales de Gouesnou, du fait d'avoir bénéficié d'un atelier installé sur la place principale, d'y avoir passé du temps et d'être en dialogue constant avec la municipalité. Les raisons matérielles donnent alors lieu à la création d'affinités et d'une intimité avec le territoire et ses usager·ères. Tout comme dans les propositions de Flora Moscovici (TE #2), du collectif *Le Pays* (TE #5) ou encore d'Éléonore Saintagnan (TE #4), ces collaborations dépassent le seul partage d'une pratique artistique, en engageant **le public à pratiquer différemment son propre territoire : il lui revient aussi de le transmettre à l'artiste en résidence, pour construire un espace de rencontre**.

Si la typologie des publics varie sensiblement en fonction des communes résidées, dont certaines possèdent une forte fréquentation touristique – sites naturels ou patrimoniaux –, elle reste constante pour la majorité des résidences. Celles-ci touchent d'abord les habitant·es et usager·es des territoires d'accueil, dont les scolaires, les artistes et les professionnel·es de l'art. Le niveau de fréquentation des publics est une question difficile à cerner, dans la mesure où les données chiffrées sont lacunaires malgré le relevé réalisé à partir des actions menées – ateliers de pratique, visites de groupe, rencontres publiques, etc. Plusieurs des résidences s'inscrivant dans un événement en plein air ne permettent pas d'évaluer le nombre de visiteur·euses ou de participant·es – par exemple, le festival de l'Estran (TE #2), le parcours de Champs d'expression (TE #4). Les chiffres de fréquentation dont disposent La Criée et Passerelle montrent une variation de 100 à 24.000 personnes sur une même édition (TE #3). Ce premier chiffre correspond à la résidence d'**Anne-Charlotte Finel** et de **Filip Van Dingenen** sur l'Île-Molène au printemps 2019, donc à un territoire peu densément peuplé et ne permettant pas une grande mobilité entrante des publics. Alors

que le second chiffre est celui de la résidence et de l'exposition de **Gabrielle Manglou** au Musée national de la Marine pendant l'été 2020. Installée dans la citadelle de Port-Louis, l'exposition a, en effet, bénéficié de la fréquentation habituelle du tourisme estival de ce lieu patrimonial. À ce titre, si l'enjeu de toucher des publics nombreux est comblé, Gabrielle Manglou et Anne Belaud de Saulce relèvent le manque de visites de la part des membres de l'écosystème de l'art contemporain, même ceux à proximité immédiate.

L'importance donnée à la transmission, dans le programme de Territoires EXTRA, vient répondre à un double enjeu : « traduire la pensée d'un-e artiste » (Gabrielle Manglou) et appuyer la « nécessité de bien exposer aux publics les enjeux d'un processus de création » (Camille Guihard). En parallèle de la rencontre avec l'art comme forme et objet, il s'agit ainsi de **permettre une meilleure identification de la figure de l'artiste à un-e travailleur-euse pour aider à déconstruire les lieux communs rattachés à la création**. Ce sont ici les différents cercles de la réception qui sont concernés, les partenaires des résidences issues d'autres champs professionnels que celui de l'art contemporain et le public de visiteur-euses non connaisseur-euses. Au fil de notre enquête, l'accent porté dans les différents témoignages sur la notion de performance, en tant que genre artistique et posture auctoriale, traduit le jeu intrinsèque à toute résidence, celui d'**une forme de mise en scène de l'artiste au travail, qui consiste à se demander sans cesse : « qu'est-ce que faire art<sup>59</sup> ? »**.

## Conclusion

En mettant en place les conditions pour partager la création en train de se faire, Territoires EXTRA s'autorise un autre usage du dispositif des résidences. De fait, **l'un des points forts du programme se situe dans sa souplesse d'adaptation qui, pour répondre aux désirs d'art et de territoire, permet d'expérimenter différentes formes de collaborations au gré des situations**. Les résidences « deviennent [...] des milieux ouvrant à la réflexion, la production et l'interrogation de "ce que fait l'art". Ce qu'il produit, mais aussi ce qui le rend possible<sup>60</sup>. » Le programme Territoires EXTRA se fait ainsi le témoin d'une évolution de

la pratique actuelle de l'art, dont l'observation de ces résidences rend compte : celle d'**une inversion des termes dans le rapport entre art et territoire**, où « venir avec une recette et l'appliquer à n'importe quel lieu ne fonctionne pas » (Yoan Sorin). Résultat de trois décennies de pratiques artistiques collaboratives et socialement engagées et du déplacement de l'art des centres urbains aux zones rurales, allers-retours, il ne s'agit plus de penser uniquement en termes de décentralisation et de démocratisation culturelle. Le curseur semble bel et bien s'être déplacé en ne mettant plus l'accent sur ce que l'art doit apporter au territoire, mais plutôt sur ce que le territoire apporte à l'art<sup>61</sup>. Les différentes éditions de Territoires EXTRA soulignent ici la nécessité de mettre en place des moyens humains, matériels et financiers, pour offrir non seulement les conditions du soutien à la recherche et à la création, mais aussi le cadre adéquat de sa transmission et de sa réception. La multiplication des participant-es et des collaborateur-rices pendant ces six années de résidences en Bretagne participe, en effet, à **créer un réseau d'affinités qui parvient à dépasser le seul enjeu de rencontre avec le territoire**, au fondement de Territoires EXTRA. Dès lors, une action aussi ponctuelle et éphémère qu'une résidence ouvre la possibilité de produire du durable, par la fabrique de coopération et les traces qu'elle sème.

<sup>61</sup> Cette remarque permet de renvoyer à l'analyse de Séverine Marguin appliquées aux pratiques collectives. Se demandant : « Qu'est-ce que l'artiste fait au collectif et qu'est-ce que le collectif fait à l'artiste ? », la sociologue choisit de considérer le collectif à la fois comme concept et pratique, réflexion qui peut s'appliquer tant au terme de territoire qu'à celui de résidence. Voir Séverine Marguin, *Collectifs d'individualités au travail. Les artistes plasticiens dans les champs de l'art contemporain à Paris et à Berlin*, Rennes, PUR, 2019, p. 11.

<sup>59</sup> Cette question est précisément posée comme un postulat pour la septième édition de Territoires EXTRA, à travers la résidence de Léa Muller. *Peux-tu imaginer l'endroit dans lequel je vis et où pousse la forêt ?* est un projet qui se déroule en 2023-2024 dans la Forêt de la Chalouzaie, à Bourg-des-Comptes (35), où Léa Muller, artiste, ingénieure paysagiste et urbaniste de formation, mène ses recherches depuis environ quatre ans. Cette résidence individuelle intervient après sa participation à TE #5, au sein du Pays. Voir [<https://www.la-criee.org/fr/peux-tu-imaginer-lendroit-dans-lequel-je-vis-et-ou-pousse-la-foret/>].

<sup>60</sup> J. Emil Sennwald, « La résidence comme laboratoire de recherche », dans *Reflecting Residences #2*, actes du Symposium international co-organisé par le réseau national Arts en résidence et l'Institut français, 2-3 juin 2022, p. 14, en ligne : [<https://www.artsenresidence.fr/projets/colloque-international/>].

## Résidences 2017-2022

Ces fiches s'appuient sur le travail de synthèse réalisé pour les quatre premières éditions du programme, publié dans un supplément de la revue *Zéro deux* en 2020. Nous en reprenons les éléments, augmentés des informations collectées au cours de notre enquête, et complétés des éditions #5 et #6.



© David Horvitz – Territoires EXTRA #1

*N.B. concernant la coordination des résidences : ne sont mentionnées que les coordinations externes, étant entendu que les équipes des centres d'art, et particulièrement celles de médiation, accompagnent chaque projet.*

## TE #1 2017

- Artistes : Joachim Monvoisin et Charlotte Vitaioli
- Dates : 27/06 – 14/07/2017
- Lieu : Chapelle de la Trinité, Plozévet, 29
- Actions : Production-finalisation de plusieurs pièces pour leur exposition pendant le festival Arts à la pointe (13/07 – 21/08/2017), Joachim Monvoisin : *La Galaxie du Sombbrero* (installation), Charlotte Vitaioli : *L'heure bleue* (court-métrage)
- Coordination : Alessandra Prandin (pour Passerelle)
- Partenaires : Arts à la pointe, commune de Plozévet, commune d'Audierne, Documents d'artistes Bretagne (DDAB)

- Artistes : Felicia Atkinson, David Horvitz, Barbara Sirieix
- Axe de recherche : Le grand apprentissage
- Dates : 5 – 25/05/2017
- Lieu : Moncontour, 22
- Actions : Rencontres et ateliers avec plusieurs établissements de Moncontour (Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve à Moncontour, École Primaire La Fleur des Prés, Collège François Lorant), recherche et *road-trip* à travers la région (David Horvitz et Barbara Sirieix)
- Coordination : Alessandra Prandin (pour La Criée)
- Partenaires : La Résidence des Arts, commune de Moncontour

- Volet International : Felicia Atkinson, parcs nationaux de la côte Ouest des États-Unis, mars – avril 2018

## TE #2 2018

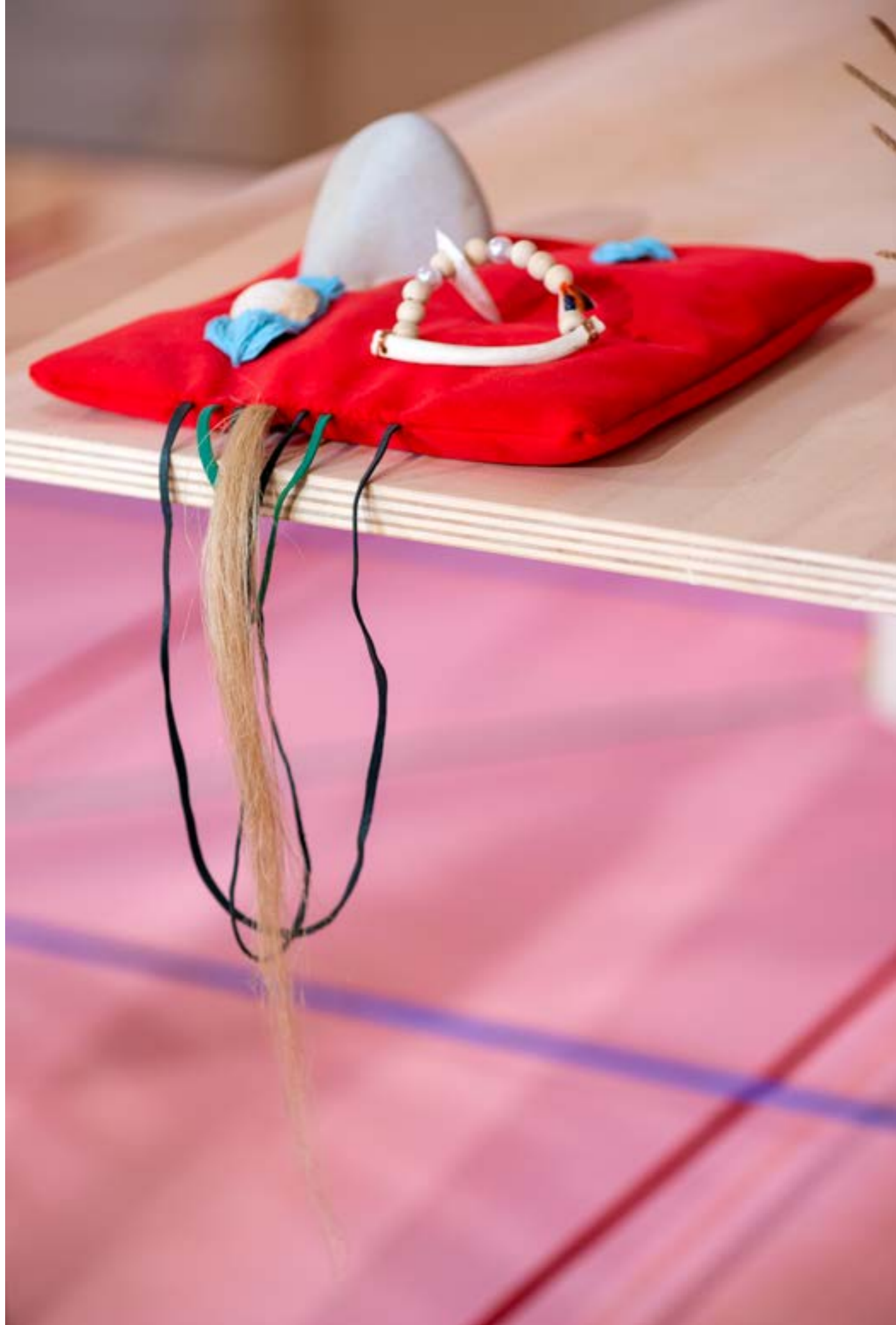
- Artistes : Flora Moscovici
- Collaborateur-rices : Augustin Grenèche, Étienne Leroy, Amélie Lucas-Gary, Lina Schlageter
- Dates : 7/04 – 08/07/2018 (résidence perlée)
- Lieu : Dinan-Léhon, 35
- Actions : Recherches, rencontres et ateliers de pratique en amont et pendant la résidence (Centre de Loisirs de Lanvallay, Club de Canoë-Kayak de la Rance, Chorale Musicalement Vôtre de Léhon, Centre équestre Saint-Valay de Taden, Foyer de jeunes travailleurs de Dinan, Club de Yoga de Ploubalay/Pleurtuit). Réalisation de deux peintures semi-pérennes (Four à chaux au Musée Yvonne Jean-Haffen, Gloriette de l'Abbaye de Léhon) et réalisation collective d'une balade artistique participative le long du chemin de halage en fin de résidence (7/07/2018). Parcours artistique visible tout l'été (07/07 – 30/09/2018)
- Coordination : Mathilde Guyon et Carole Hubier (Les APM pour La Criée)
- Partenaires : Les Ateliers du Plessix-Madeuc, commune de Dinan-Léhon (associations et divers établissements municipaux), Documents d'artistes Bretagne (DDAB)

◦ Volet international : Flora Moscovici, Fondation Triade, Timisoara, Roumanie, juin 2019



© Yoan Sorin – Territoires EXTRA #2

- Artistes : Yoan Sorin, Dana Michel, Florian Sumi, Colombe Marcasiano, Benoît-Marie Moriceau
- Collaborateur (performance) : Scoli Acosta
- Dates : 01/08 – 24/07/2018 ; 22 – 23/09/2018
- Lieu : Domaine départemental du Dourven, Trédrez-Locquémeau, 22
- Actions : Recherches et expérimentations collectives, ouvertures régulières au public ; une soirée de performances et deux expositions collectives : « Chronique d'une journée ordinaire », galerie du Dourven. Festival de l'Estran : activation des œuvres produites par Yoan Sorin et Colombe Marcasiano (plages de Plemeur-Bodou), exposition d'une œuvre de Benoît-Marie Moriceau (plage de Trégastel)
- Coordination : Alessandra Prandin (pour Passerelle)
- Partenaires : Domaine départemental du Dourven, commune de Trédrez-Locquémeau, Lannion-Trégor Communauté, Festival de l'Estran, Documents d'artistes Bretagne (DDAB)



© Gabrielle Manglou – Territoires EXTRA #3 (crédit photo : Marc Damage)

## TE #3 2019

- Artistes : Anne-Charlotte Finel, Filip Van Dingenen
- Collaboratrice (performance) : Barbara Pereyra
- Dates : 2 - 28/04/2019
- Lieu : Île-Molène, 29
- Actions : Recherches sur l'Île-Molène et rencontres des habitant-es, projections publiques de vidéos d'artistes. Anne-Charlotte Finel : restitution des recherches photographiques et vidéo à Molène (26/04/2019) ; Filip Van Dingenen : performance avec Barbara Pereyra et partage d'une sculpture à manger à Molène (22/04/2019)
- Coordination : Alessandra Prandin (pour Passerelle)
- Partenaires : Finis Terrae, commune de Molène, commune d'Ouessant

- Artistes : Gabrielle Manglou
- Collaborateur : Simon Augade
- Dates : 14 - 31/10/2020 et 8/06 - 08/07/2020
- Lieu : Citadelle de Port-Louis, 56
- Actions : Recherches et production d'œuvres et d'une installation pour l'exposition « Amarrer à l'ombre » au Musée national de la Marine (15/07 - 01/09/2020). Ateliers de pratique avec divers établissements de Port-Louis et Lanester (Institut médico-éducatif Louis Le Moënic, Collège Henri Wallon, Unité de soin PASA de l'hôpital de Port-Louis) pendant la résidence
- Coordination : Alessandra Prandin (pour La Criée)
- Partenaires : Musée national de la Marine - citadelle de Port-Louis

- Volet international (résidence croisée) : Anita Gauran, La Réunion (annulé : COVID-19)



## TE #4 2020

- Artistes : Lei Saito
- Dates : 7 - 17/07/2020, 4 - 9/08/2020, 20 - 27/09/2020
- Lieu : Ferme « Les légumes de la forêt », Maël-Carhaix, 22
- Actions : Recherches et expérimentations pour la production de plusieurs sculptures en plâtre et gélatine évolutives, installées en extérieur. Exposition-restitution à la ferme « Les légumes de la forêt », ouverte au public, dans le cadre du festival « Champs d'expression » (20 - 27/09/2020)
- Coordination : Cynthia Guyot et Erwann Babin (pour La Fourmi-e, La Criée et Passerelle)
- Partenaires : La Fourmi-e, la ferme « Les légumes de la forêt » (Angélique Guével et Florent Prémel-Cabic), la commune de Rostrenen, la Communauté de communes de Kreiz Breizh (CCKB)



© Lei Saito - Territoires EXTRA #4

- Artistes : Éléonore Saintagnan
- Dates : 10 - 24/07/2021, 30/10 - 12/11/2021, 17 - 23/12/2021 (report dû à la pandémie COVID-19)
- Lieu : Résidence nomade en Centre-Bretagne, 22
- Actions : Recherches en Centre-Bretagne pour la réécriture d'un scénario : rencontres et rdv (Petite filature bretonne, Plouguernével, Refuge des loups de Coat Fur, Lescouet Gouarec, Associations Bretagne Culture Diversité, Cicindèle, Jadis pour la nature), visites de paysages et monuments (Abbaye de Bon repos, Lac de Trémargat, Lac de Guerlédan, Chaos de Toul goulic et de Locarn), consultations d'archives (RKB). Repérages et casting pour le tournage du film *Le Camping du Lac* (réalisé en juin - juillet 2022)
- Coordination : Cynthia Guyot, La Fourmi-e (pour La Criée et Passerelle)
- Partenaires : La Fourmi-e, la commune de Rostrenen, la Communauté de communes de Kreiz Breizh (CCKB)

Édition Territoires EXTRA,  
Supplément de la revue  
*Zéro deux*, tirage à 20.000  
exemplaires en 2020

## TE #5 2021

- Artistes : Corentin Canesson, Martin Belou, Hoël Duret, Cici Wu
  - Axe de recherche : L'art dans l'espace public
  - Dates : 15/05 – 8/06/2021 et septembre 2021
  - Lieu : Gouesnou, 29
  - Actions : Recherche et création sur place (atelier sur la place centrale, Gouesnou), rencontres avec les habitant-es ; ateliers de pratique de Corentin Canesson avec trois écoles primaires de la commune et les résident-es du foyer du Lantel. Présentation des œuvres produites dans l'espace public, lors de la Journée du patrimoine (19.09.2021), concert du groupe TNHCH (Corentin Canesson)
  - Coordination : Camille Guihard (pour Passerelle)
  - Partenaires : Brest métropole, commune de Gouesnou
- Volet international : Corentin Canesson, Y Gaer Museum, Brecon, Pays de Galles, octobre 2022



- Artistes : Gilles Amalvi, Charline Ducottet, Emma Flippon, Simon Gauchet, Guillaume Lambert, Léa Muller, Johanna Rocard
  - Collaborateur-rices (restitution) : Amandine Braud, La Collective, Elize Ducange, Morgan Floc'h, Hervé Le Perff (La ferme du grain à moudre), Séverine Lorant, Freddy Rapin, Olivier Réhault, la ferme du pressoir de Saint-Pern
  - Dates : 2/07/2020 – 4/05/2021 (résidence perlée)
  - Lieu : pays de Bécherel, 35
  - Actions : Arpentage et exploration des frontières du Pays de Bécherel, à travers les communes de Bécherel, Cardroc, Les Iffs, Longaulnay, Miniac-sous-Bécherel, Plouasne et Saint-Pern. Ateliers de pratique artistique pour tout public, dont scolaire, tout au long de la résidence. Écriture collective d'une performance participative (5 – 6/06/2021) pour une randonnée artistique Le tour du Pays. Réalisation d'une carte et d'un guide de marche destinés au public pour arpenter le sentier éphémère ouvert tout l'été, (12/06 – 19/09/2021). Exposition photographique de la performance de restitution, Portrait de paysage, avec la Maison du livre de Bécherel (6/07 – 20/12/2021)
  - Coordination : Charlotte Pierard (pour l'EPI), Amandine Braud et Carole Brulard (pour La Criée)
  - Partenaires : École Parallèle Imaginaire, commune de Bécherel (Théâtre, Maison du livre), Les Tombées de la Nuit
- Volet international : Le Pays, voyage aux sources du Fleur Amour, Russie (annulé : guerre en Ukraine)



© Ines Dobelle - Open studio à Billytown - Territoires EXTRA #6 (crédit photo : Katherina Heil)

- Artistes : Iede Reckman, Ines Dobelle
- Dates : 01 - 31/10/2022
- Lieu : Supra, Saint-Aubin des Landes, 35
- Actions : Recherche et expérimentation pour un projet de sculpture (bois). Ateliers de céramique avec une classe de l'École St-Joseph, St-Aubin-des-Landes, visite d'atelier et rencontre publique
- Coordination : Carole Brulard et Marianne Kerbrat (pour La Criée)

- Volet international (résidence croisée) : Ines Dobelle
- Dates : 23/01 - 4/02/2023, 31/05 - 18/06/2023
- Lieu : Billytown, La Haye, Pays-Bas
- Actions : Recherches pour le projet *The Final Cut* et mise en place d'un protocole de performance autour de la commensalité. Restitution à Billytown ; exposition prévue à Supra en mai 2024
- Coordination : Supra

- Partenaires : Supra, école Saint-Joseph de Saint-Aubin des Landes, Billytown, La Haye (Pays-Bas)

## TE #6 2022

- Artistes : Valentine Gardiennet
  - Dates : 26/10 - 30/11/2022
  - Lieu : Bellevue, Douarnenez, 29
  - Actions : Recherches et production d'œuvres. Rencontres avec les jeunes de la mission locale de Douarnenez. Exposition des œuvres produites : « Poumons patates », à Bellevue (26/11 - 17/12/2023)
  - Coordination : Marianne Kerbrat (pour Passerelle)
  - Partenaires : Bellevue, mission locale de Douarnenez, café-librairie L'Ivraie, Douarnenez
- 
- Artistes : Hélène Bertin
  - Collaborateur (production) : Thomas Giraud
  - Dates : 22/10 - 22/11/2022
  - Lieu : Format, Paimpol, 22
  - Actions : Recherche et exploration des bois environnant Paimpol, récolte d'essences de bois. Rencontres informelles des habitant-es au cours des promenades et danses collectives. Production de sculptures en collaboration avec l'ébéniste Thomas Giraud, dans la poursuite du projet de l'artiste autour des danseurs-cueilleurs (sculptures exposées dans l'exposition-atelier « La magicienne de la Terre », Centre Pompidou - espace jeune public, Paris, 12/10/2023 - 22/04/2024)
  - Coordination : Marianne Kerbrat (pour Passerelle)
  - Partenaires : Format, commune de Paimpol

## Résidences 2023-2025

La Criée et Passerelle poursuivent actuellement le développement du programme Territoires EXTRA.



© Léa Muller - Territoires EXTRA #7

- Artistes : Léa Muller
- Collaborateur·rices : Charlotte Beltzung, Noémie Nocus, Michel Colombet, Thibault Vigneron, Johanna Rocard, Amélie Taillard, Atelier vivant (Caroline Cieslik, Raphaële Jeune, Karine Lebrun)
- Dates : 2023 - 2024
- Lieu : Forêt de la Chalouzais, Bourg-des-Comptes (35)
- Actions : Recherche et création *in situ*. Journées de transmission ouvertes aux publics (6/02 et 9/03/2024)
- Coordination : Carole Brulard et Alexandra Aylmer (pour La Criée)
- Partenaires : Forêt de la Chalouzais, Atelier Vivant (EUR CAPS - université Rennes 2, EESAB, ENSAB et Institut Agrocampus Rennes)
- Informations : <https://www.la-criee.org/fr/peux-tu-imaginer-lendroit-dans-lequel-je-vis-et-ou-pousse-la-foret/>

TE #7

2023/2024

- Artistes : Elsa Tomkowiak, Cecilia Granara, Comité François Dilasser
- Dates : 9/06 - 31/07/2023
- Lieu : Manoir de Kerlaouen, Lesneven (29)
- Actions : Création d'œuvres dans l'espace public et production de deux expositions. Ateliers de pratique artistique avec différents publics locaux : les Genêts d'Or, la médiathèque René Pétillon, le collège Antoine de Saint Exupéry et l'établissement Saint-François Notre-Dame. Exposition au manoir de Kerlaouen, pendant deux mois d'été
- Coordination : Caroline Colas (pour Passerelle)
- Partenaires : commune de Lesneven
- Informations : <https://www.cac-passerelle.com/expositions/archives/lesneven-1/>

- Volet international : Iwan Warnet
- Dates : 1/03 - 1/04/2023
- Lieu : Elephant and Castle, Londres
- Actions : Résidence de production de dessins et peintures, restitution lors d'un open studio : « The Taste of Pearly Lips » (31/03 - 1/04/2023)
- Coordination : Passerelle
- Partenaires : Worlding Project, Londres
- Informations : <https://www.cac-passerelle.com/en/exhibitions/archives/iwan-warnet/>

Supplément :  
Bilan des éditions #1 à #6  
de Territoires EXTRA, via une  
recherche-action menée par  
Émeline Jaret

## TE #8 2024

- Artistes : Nathalie Bihan, Anne Brugni et William Jones
- Dates : 8/01 - 8/02/2024
- Lieu : bourg de Lampaul, Île d'Ouessant (29)
- Actions : Installation d'un atelier éphémère de risographie dans un local mis à disposition par la municipalité, pour la production d'œuvres inspirées des paysages insulaires. Ateliers de découverte de la risographie avec des scolaires. Restitution sur l'Île d'Ouessant pendant la foire aux moutons (7/02/2024) et exposition à Passerelle (15/02 - 18/05/2024)
- Coordination : Camille Guihard (pour Passerelle)
- Partenaires : municipalité d'Ouessant

- Artiste, auteure : Théophile Peris
- Dates : à venir, en 2024
- Lieu : Café Marylène, Plougasnou (29)
- Coordination : La Criée
- Partenaires : Café Marylène (Lucie Baumann et Tony Regazzoni)



© Nathalie Bihan - Territoires EXTRA #8

# Générique

## Méthodologie de recherche

Cette recherche s'est déroulée de juillet 2023 à janvier 2024, et s'est prolongée par des actions pédagogiques dans les mois suivants. À partir d'entretiens préliminaires avec Sophie Kaplan et Loïc Le Gall, une enquête de terrain a été menée auprès d'une sélection de participant-es au programme Territoires EXTRA. Elle a permis de croiser la consultation des archives et des bilans des résidences avec une série de trente entretiens, menés entre septembre et décembre 2023, auprès de :

Alexandra Aylmer, Anne Belaud de Saulce, Étienne Bernard, Hélène Bertin, Frédéric Bonnor, Carole Brulard, Corentin Canesson, Marcel Dinahet, Ines Dobelle, Marc Geneix, Audrey Grandener, Camille Guihard, Mathilde Guyon, Cynthia Guyot, Sophie Kaplan, Olivier Lerch, Loïc Le Gall, Joëlle Le Guiffant, Gabrielle Manglou, Joachim Monvoisin, Flora Moscovici, Léa Muller, Alessandra Prandin, Johanna Rocard, Éléonore Saintagnan, Lei Saito, Barbara Sirieix, Yoan Sorin, Maïwenn Thominot.

Ces entretiens ont été complétés par des échanges plus informels avec certain-es acteur-rices et témoins du programme. Au total, cette recherche a bénéficié d'une quarantaine de rencontres, dont certaines se sont parfois prolongées dans le contexte pédagogique. Ce travail s'est nourri et/ou a initié différents enseignements, dans le cadre desquels j'ai pu inviter plusieurs acteur-rices de Territoires EXTRA à venir présenter leur travail et leur expérience auprès des étudiant-es de l'université Rennes 2, du Master Arts plastiques et du Master Approches créatives de l'espace public (CAPS). Trois axes de recherche ont été privilégiés : Histoire, théories et pratiques du collectif dans l'art ; La création en contexte (pratiques situées, pratiques collaboratives) ; La diffusion et la transmission de l'art « Hors -les-murs ».

L'ensemble de cette recherche s'inscrit dans une étude en cours sur l'« état du travail de l'art en Bretagne : des pratiques collectives de l'art aux modes d'accompagnement institutionnel, aller-retour », soutenue par une Allocation d'Installation Scientifique (AIS) délivrée par Rennes Métropole en convention avec l'université Rennes 2.

## Notice biographique

Émeline JARET est enseignante-chercheure, Maîtresse de conférences en Histoire de l'art contemporain à l'université Rennes 2, rattachée à PTAC (Pratiques et théories de l'art contemporain). Depuis 2019, ses recherches interrogent le rapport au travail des artistes, au regard à la fois de la pratique de l'art et de son accompagnement institutionnel, en interrogeant la notion d'auteur et son articulation au collectif. Émeline JARET a précédemment mené une recherche sur le programme de résidences de la Maison des arts, centre d'art contemporain de Malakoff, après avoir été chargée de sa résidence hors-les-murs pour collectif d'artistes, la supérette. En 2022, elle a participé au Symposium international *Reflecting Residencies #2* organisé par le réseau national Arts en résidence, en collaboration avec l'Institut Français, pour lequel elle a été invitée à proposer une synthèse. Elle a également coordonné la journée d'études : « Art & travail » pour la revue *Marges*, dont la publication est parue en octobre 2023 ; ainsi que celle sur « Histoire et actualités des "artist run-spaces" en contexte breton » à l'université Rennes 2, avec les centres d'art La Criée (Rennes) et Passerelle (Brest), et l'EESAB, dans le cadre de Territoires EXTRA #6. Depuis mars 2024, elle est également co-directrice de la galerie art & essai avec Yann Sérandour.

### La Criée, Rennes

Sophie Kaplan  
Norbert Orhant  
Patricia Bagot  
Marion Sarrazin  
Benoît Mauras  
Carole Brulard  
Amandine Braud  
Lizon Fourrage

### Passerelle, Brest

Loïc Le Gall  
Maïwenn Thominot  
Emmanuelle Baleyrier  
Thibault Brébant  
Camille Guihard  
Mathilde Chéreau  
Jean-Christophe Deprez-Deperiers  
Jean-Christophe Primel  
Maël Le Gall

## Remerciements

Merci à Sophie Kaplan et Loïc Le Gall pour leur confiance, aux équipes de La Criée et de Passerelle pour leur disponibilité. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce travail, en acceptant de partager leurs souvenirs, leurs expériences et leurs réflexions. Merci aux collègues et étudiant·es de l'université Rennes 2 qui se sont intéressé·es à cette enquête et dont les échanges ont nourri ma recherche. Merci à Ines Dobelle pour la conception graphique de ce travail et sa patience.



© Le Pays – Territoires EXTRA #5

Auteure : Émeline Jaret

Conception graphique\* : Ines Dobelle

\* Ce document a été conçu pour une consultation numérique.

© Émeline Jaret, pour les centres d'art La Criée, Rennes et Passerelle, Brest  
- Territoires EXTRA #7, 2023-2024

\* Cette étude est soutenue par l'association A.L.I.B.I. (Amicale Libre et Indéfinie des Brebis Irisées), co-fondée par Elsa Gregorio, Émeline Jaret et Virginie Thomas, dont l'objet est de développer et de soutenir des dynamiques de recherche et de création concernant le travail de l'art.

la criée  
centre d'art contemporain / rennes

Centre  
d'art  
contemporain  
**PASSERELLE**  
Brest – FR

  
**UNIVERSITÉ  
RENNES 2**

pratiques  
et théories  
de l'art  
contemporain  
EA 7372  
**P  
T  
A  
C**

  
**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité